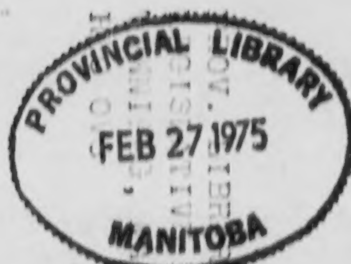




LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 47 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 26 FEVRIER 1975

Les Québécois et les autres

Gérard Archambault et Norman Dupasquier, respectivement Président et Directeur Général de la Société Franco-Manitobaine, sont revenus extrêmement satisfaits de leur séjour à Québec, où ils ont rencontré, en compagnie des présidents des dix associations francophones provinciales du Canada, le Premier Ministre du Québec, Robert Bourassa, et le Ministre des Affaires Culturelles de "La Belle Province", Denis Hardy.

Les associations francophones provinciales du Canada avaient décidé de se regrouper il y a deux ans au sein d'un Comité de Liaison et d'Action. C'est à la suite d'une réunion de ce Comité qu'il avait été décidé d'organiser une rencontre entre les présidents des dix associations concernées et Robert Bourassa, pour discuter d'échanges possibles entre le Québec et les autres provinces canadiennes.

Les présidents des associations s'étaient mis d'accord sur un texte qu'ils ont soumis au Premier Ministre du Québec. Voici ce texte:

"Nous ne croyons pas devoir rappeler ici les buts que nous poursuivons. Qu'il nous soit permis cependant de souligner que notre objectif est de contribuer, pour notre part, à assurer aux francophones du pays une qualité de vie qui permettra à chacun d'être, de penser et d'agir avec tout le dynamisme qui doit être propre à un regroupement dont les membres sont unis par une même culture.

La province de Québec est de fait le berceau de cette culture et fournit aux francophones des autres provinces l'oxygène culturel qui leur permet de rester français. Au cours des dernières années, ces communautés francophones ont connu un essor sans précédent grâce à l'activité inlassable de leurs groupes, grâce aux politiques des divers paliers de gouvernement et surtout grâce à la présence prépondérante du Québec français dans le Canada.

Le Québec et son gouvernement sont les promoteurs de la francophonie au plan canadien et au niveau des échanges de vue avec les autres provinces. A certains moments et en certaines occasions, nous pouvons penser que le gouvernement du Québec peut être le porte-parole de toute la francophonie canadienne. Entre autres, nous croyons que le Québec se doit de sensibiliser les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral face aux besoins et aux aspirations de la francophonie canadienne.

A l'intérieur du Canada, le Québec a choisi d'être un Etat français et vous nous en voyez fort réjouis. Pour ce qui est des communautés francophones des autres provinces, un Québec français ne peut faire autrement que de renforcer leur position. Ainsi, ces groupes étant à leur tour français, ils seront en mesure d'appuyer le Québec et, de part et d'autre, l'isolement sera moins grand.

L'avenir des communautés francophones des autres provinces est de plus en plus ré mais ne doit pas être pris pour acquis et les dirigeants des associations constatent un certain nombre de besoins grandissants et pressants qui menacent cet avenir.

C'est de ces besoins dont nous voulons vous entretenir et que nous énumérons ci-dessous:

1. Présence du Québec français dans les autres provinces:

Nous nous rendons compte de plus en plus de la nécessité pour le Québec d'être présent dans les autres provinces tant auprès des communautés francophones que des communautés anglophones. Le Québec, nous le constatons à regret, n'est pas suffisamment connu et est souvent mal perçu. Une présence physique serait de nature à améliorer cet état de fait.

Cette présence pourrait prendre la forme déjà connue des Maisons du Québec. La vocation de ces établissements devrait être fortement économique et culturelle. Notons à ce sujet que le Québec n'est pas, à notre avis, suffisamment agressif dans le marketing de ses produits culturels (livres, disques, films, etc.). Il y a dans les autres provinces, un marché qui n'est pas suffisamment exploité.

2. Aide technique et professionnelle aux média de langue française.

Les groupes francophones des autres provinces se sont donnés des journaux afin d'alimenter leur population en nouvelles et commentaires en langue française.

Cette presse francophone hors Québec se trouve présentement dans une situation fort précaire.

Cette situation est due à l'absence de personnel spécialisé dans le domaine des journaux. C'est en mettant à notre disposition ces spécialistes que le Québec pourrait nous être utile.

3. Collaboration culturelle.

Depuis un certain nombre d'années, divers programmes d'échanges culturels oeuvrent et favorisent des échanges entre le Québec et les autres provinces.

Ces échanges nous ont été d'un grand secours et doivent être continués. Les tournées d'artistes et de comédiens québécois, l'aide technique et professionnelle aux centres culturels, la distribution de films québécois, la distribution de livres et de disques, voilà autant de domaines qui doivent retenir votre attention.

De plus, c'est notre désir de voir les artistes francophones des autres provinces circuler au Québec en nombre plus grand.

4. Echanges.

Les associations que nous représentons favorisent une politique d'échanges entre nos communautés francophones et le Québec. Ces échanges devraient toucher les individus et favoriseraient une meilleure connaissance de chacune de nos communautés. Nous avons souvent l'impression que les québécois ne nous connaissent pas et nous devons admettre que les Québécois ne sont pas suffisamment connus de nous.

5. Aide technique et professionnelle aux associations.

suite à la page 3

UN CHÈQUE DE $19,000



J. Guay, Député de Saint-Boniface au Parlement Fédéral, a remis vendredi soir à l'aéroport international de Winnipeg un chèque de $19,000 à Pierre Meunier, coordonnateur des programmes de mini franglais organisés sous l'égide de la Société Franco-Manitobaine. Pierre Meunier avait demandé cet octroi au Secrétariat d'Etat pour la Promotion du Bilinguisme dès le mois d'octobre dernier, alors qu'il lançait ses programmes de mini franglais pour l'année 74-75. Se heurtant à certaines lenteurs administratives, Pierre Meunier demanda à J. Guay d'intervenir auprès du Secrétaire d'Etat Faulkner pour accélérer les procédures. Ce que fit le représentant de Saint-Boniface à Ottawa.

Les programmes de mini franglais s'adressent aux enfants anglophones d'âge pré-scolaire. Ils représentent une tentative d'apporter à ces enfants, grâce au jeu, certaines notions de la langue française. Les enfants qui participent à ces programmes doivent être obligatoirement accompagnés de leur mère lors des sessions. Le programme fait donc d'une pierre deux coups en sensibilisant à la fois parents et enfants à la valeur du bilinguisme.

Notre nouveau Rédacteur



Le président de Presse-Ouest, Monsieur Maurice Gauthier, annonce la nomination de Jean-Jacques Le François au poste de rédacteur en chef de LA LIBERTE. Monsieur Le François est né à Montréal. Il apporte au journal une vaste expérience dans le domaine de l'information, acquise dans les services du gouvernement fédéral et dans divers organismes. Il fut chef de l'information à La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins où il dirigea les périodiques de la Fédération, collabora à de nombreux journaux, dont Le Devoir et Le Droit, à La Revue de l'Université Laval, publication prestigieuse aujourd'hui disparue, et signa de grands reportages, notamment dans le magazine Perspectives.

Monsieur Le François fut membre de la Commission Jacques-Viger, créée pour la rénovation du vieux-Montréal. Il est membre de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française et d'autres sociétés. Il vint à Winnipeg en 1972 avec mission de mettre en place les structures d'Information Canada dans la région des Prairies et tester de nouveaux concepts dans le domaine de l'information communautaire.

Monsieur Le François s'intéresse à l'étude des communautés. Il a publié, en 1964, un ouvrage documentaire sur L'Ange-Gardien, au Québec, berceau de l'ethnie canadienne-française, et, grâce à une subvention de la Ville de Montréal, a travaillé à une histoire sociologique de Montréal, laquelle est prête à aller sous presse. Monsieur Le François est licencié en sciences sociales, économiques et politiques et détient un diplôme en journalisme.

Monsieur Jean-Jacques Le François entrera en fonction le 10 mars 1975.

COLLABORATION SPÉCIALE

Des grèves. Encore des grèves. Toujours des grèves. Est-ce qu'on ne commence pas à en être "tanné"? Des grèves sélectives, des grèves tournantes, des grèves sur le tas, des grèves sporadiques, des grèves prolongées. Et la ronde continue. Pour s'arrêter quand?

Est-ce que l'on veut encore travailler? Si vous écoutez les ouvriers d'expérience, ils vous disent que ça ne travaille plus aujourd'hui comme autrefois. Plus de conscience professionnelle, pas de goût pour le travail bien fait. On bâcle l'ouvrage. On rogne sur les heures de travail. On triche sur les matériaux. On décourage ceux qui montrent de l'application.

La philosophie courante, c'est de faire vite, d'en faire le moins possible, de se débarrasser. Et avec ça on enfonce les vis à coup de marteau. Tant mieux pour le client si ça tient!

Bien entendu, la paye n'est jamais assez élevée. La pause-café jamais assez longue. Les congés pas assez fréquents. On n'a pas encore commencé de travailler que l'on veut déjà des vacances garanties et payées.

On sort de l'école, un petit certificat de 11e ou de 12e au fond de la poche, ou un diplôme d'école technique. Aucune expérience. Sachant même pas énoncer trois idées claires à la suite, encore moins les écrire correctement en anglais. – Ne parlons pas du français! – On réclame $600 par mois. Illico. Comme ça. Sans sourciller.

On est employé à la fonction publique. On dit qu'on travaille "pour le gouvernement". Et les postes? elles sont au service de qui? les aéroports? les chemins de fer? les ports nationaux? la radio? la télévision? les hôpitaux? les services municipaux? les ministères fédéraux et provinciaux? Avec quel argent fonctionnent-ils? Jusqu'à quel point les électeurs sont-ils obligés d'endurer des fonctionnaires, surnuméraires pour la plupart, boudeurs, "bougonneux"? Dans les postes, par exemple?

Parlant des postes. Quel est leur objectif? Offrir un service rapide ou bien maintenir d'énormes tours d'ivoire surpeuplées de directeurs jaloux et d'employés fielleux qui n'ont rien de mieux à faire que de boycotter le code postal et de tenir mordicus à des tâches serviles que des machines exécutent mieux qu'eux? On s'objecte à l'automation. Evidemment cela réduit certains emplois. Mais quelle gloire y a-t-il à faire l'automate quand cela appartient naturellement à un robot? Il doit y avoir autre chose de plus intelligent à faire dans les grandes centrales postales que de trier "mécaniquement" des lettres! Peut-être que s'il y avait moins de monde et une meilleure répartition du travail, tout le monde serait occupé et moins "préoccupé". Solution trop rationnelle. Donc, pas politique. Par conséquent, peu populaire. En pratique, rien ne changera!

A moins que les électeurs se décident un jour d'y mettre de l'ordre. Mais cela ne se fera pas tant que le travail demeurera ce que l'on est en train d'en faire: une pure recherche de profits matériels aux dépens des autres. Si travailler, c'est en quelque sorte prolonger l'oeuvre du Créateur, mettre la terre et l'univers au service de l'humanité, où tous se respectent comme des frères, il faudra que la conception capitaliste et matérialiste du travail cède la place à une notion plus humaine.

Il faudra aussi que les chefs de gouvernement prennent leurs responsabilités et ramènent à des proportions plus justes les profits des entreprises, surtout des multinationales. Et il faudra que les syndicats mettent eux aussi de l'ordre dans leurs idées, leurs méthodes et leurs aspirations. On ne met pas de l'ordre en semant le désordre.

De toutes façons, les tensions qui entourent le travail nous rappellent une chose: il nous faut apprendre continuellement à vivre solidaires et non en solitaires.

J.-P. A.

---

lettres

Monsieur le Rédacteur
La Liberté

Cher Monsieur,

Je me crois dans l'obligation de réagir face à l'article intitulé "Que se passe-t-il donc au Collège?" paru en première page la semaine dernière dans votre journal.

Il ne me revient pas de reprendre ou commenter tout ce qui a été dit dans cet article. Libre à tel ou tel individu de dire ce qu'il veut. Et le journaliste fait son travail. J'aimerais cependant faire une mise au point.

Il peut être vrai de dire qu'il y a présentement risque de conflit entre les professeurs et le Conseil d'Administration. Ce risque proviendrait du fait que les professeurs ont le sentiment de ne pouvoir participer de façon satisfaisante à l'élaboration de nouvelles structures, de politiques et de programmes touchant directement à la vie académique du Collège. Les professeurs sont représentés au Conseil et ils ont droit de vote. Mais il peut arriver que leurs représentants ne voient pas immédiatement toutes les implications que peut contenir tel document qui leur est proposé ou encore qu'un représentant soit absent, comme il fut le cas à une récente réunion.

L'Association des professeurs s'oppose à ce que le double poste de Doyen et Directeur de l'Institut soit occupé par une seule et même personne. C'est une question de principe, ces deux postes requérant différentes compétences. De plus, l'Association des professeurs a voulu suggérer au Conseil certaines corrections à la "Description des tâches du Doyen" dont certains points semblent contrevenir à l'esprit et à la lettre de Convention collective entre le Collège et l'Association des professeurs, ou constituent une atteinte, à la liberté académique du professeur universitaire.

Si pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous réagissons un peu tard devant des documents déjà approuvés par le Conseil ou devant les décisions qui doivent être prises sous peu, nous osons croire que le Conseil, comprenant l'importance de notre intervention, voudra bien étudier nos commentaires, que nous croyons avoir le droit et le devoir de lui apporter.

Il n'est donc pas question actuellement d' "hostilité déclarée" tel que le dit l'article en question.

Un dernier point: si tel ou tel professeur peut se permettre de penser ou de dire ce qu'il veut, on doit, à mon avis, déplorer le fait qu'il ait été question de personnalité. Aux délibérations de notre Association, il n'a jamais été question de personnalités.

Antoine Gaborieau
Président de l'Association des Professeurs du Collège de Saint-Boniface

Carman, Man.
17 février 1975

La Liberté,
Saint-Boniface, Man.

Dans votre dernier numéro, page 4, L'impérialisme linguistique de la France, paragraphe 1)- il y a une leçon qui concerne les barbarismes et les impuretés journalistiques dont se permet votre rédacteur: lettres minuscules pour les phrases, noms propres, annonces etc. Même notre poste français de télévision se permet ces barbarismes.

Le Programme Souvenir du Festival du Voyageur est rempli de ces barbarismes. Pourquoi ne pas commencer dès maintenant à corriger ces imperfections et ce manque de bon goût etc.

Je reçois du Free Press un opuscule toute les fins de semaine et le tout est en accord avec les règles de la grammaire – bravo messieurs les anglais; vous faites preuve de meilleur goût et de sens littéraire que notre journal de langue française.

Aimeriez vous recevoir une lettre adressée "m. claude gagné?" Cependant, c'est ce que vous imprimé trop souvent dans votre journal et surtout le programme ci-haut mentionné.

Comme conclusion, veuillez croire qu'un très grand nombre de vos abonnés ne sont pas sans constater votre manque de bon goût aussi bien que du sens journalistique. Comme un de vos anciens lecteurs, car j'ai contribué à l'établissement de votre journal, j'ose espéré que vous apporterez un changement dans un avenir prochain.

Henri Bruyère

P.S. – Je me demande si vous aurez le courage de mettre cette lettre dans votre journal...

NDLR. – Bien sûr que nous avons le courage de publier cette lettre. Avec toutes ses fautes d'orthographe et de syntaxe.

Pour ce qui concerne notre "manque de sens journalistique", sachez qu'il n'est guère possible de bien "couvrir une province entière avec les tous petits moyens dont nous disposons. Et s'il est de notre devoir de faire tout ce qui est possible pour améliorer la qualité de notre journal, il serait également du devoir de lecteurs aussi pointilleux que Monsieur Bruyère de nous apporter des critiques constructives.

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 – (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 0477.

UN ÉTAT FRANÇAIS AU SEIN DU MARCHÉ COMMUN CANADIEN

Le Québec s'est donné comme ambition d'être et de demeurer un Etat français au sein du marché commun canadien. Chercher à bâtir le Québec français, ce n'est pas renoncer au Canada, c'est au contraire chercher à enrichir la personnalité culturelle canadienne d'un apport dont elle a absolument besoin pour affirmer son originalité face à l'envahissement culturel américain.

Les quelque six millions de Québécois francophones mènent sur le continent nord-américain le combat difficile et exaltant de la permanence et du développement en cette terre d'Amérique, de la langue et de la culture françaises. Ils reçoivent d'un nombre croissant de leurs concitoyens anglophones, une compréhension toujours plus grande. Les Québécois veulent continuer de vivre la plénitude de l'expérience canadienne. Elle leur apporte des avantages économiques et sociaux indiscutables et dont ils ne sauraient se couper sans s'infliger à eux-mêmes d'irréparables blessures économiques et sociales, qui compromettraient gravement le développement de toute collectivité québécoise.

C'est dans ces termes que s'exprime la "question québécoise". La réponse que l'immense majorité des Québécois y apportent prouve leur désir de continuer d'associer leur destin à celui de leurs concitoyens du Canada en même temps que leur attachement à la langue et à la culture françaises. Ce double engagement, on l'imaginera facilement, comporte des exigences particulièrement pressantes pour l'ensemble de la collectivité et une vigilance de tous les instants de la part du gouvernement québécois. C'est ainsi qu'il nous est apparu nécessaire, surtout en raison d'une évolution récente des données démographiques du Québec – baisse de la natalité, difficultés d'intégration des immigrants, etc. – de poser un geste décisif en vue d'affirmer la détermination des Québécois d'en assurer le respect.

Le gouvernement que je dirige a pris récemment la décision de proclamer le français langue officielle du QUEBEC, et de doter la collectivité des moyens d'en promouvoir le développement dans les grands secteurs de la vie québécoise: l'administration publique, l'enseignement, le travail et les entreprises. Une régie de la langue française, chargée de l'application de cette législation linguistique, a été créée. Elle a reçu le mandat d'élaborer des programmes de francisation à l'intention des entreprises établies au Québec, qui ne donnent pas à la langue française la place qu'elle devrait avoir. A cette fin, la régie mettra en place une gamme complète d'instruments et de services, afin d'aider ces entreprises à amorcer la réforme de leurs communications internes et à opérer les changements de mentalité et d'habitude correspondants, de façon à permettre aux travailleurs québécois qui ne peuvent pas encore le faire de travailler dans leur langue.

La francisation du monde du travail et de l'entreprise, tout comme celle, d'ailleurs, de l'enseignement, de l'affichage, de la publicité, et de l'étiquetage, dépend sans doute en grande partie de la volonté politique de l'Etat – et cette volonté s'est exprimée, – mais elle nécessite aussi la collaboration des entreprises et des citoyens du Québec. Nous pouvons déjà nous féliciter d'obtenir cette collaboration et nous y voyons un témoignage de la justesse de l'approche souple et flexible adoptée par le gouvernement pour atteindre ses objectifs de francisation. C'est donc avec une joie immense que les Québécois ont appris la volonté de la France de collaborer avec le Québec au démarrage de la mise en oeuvre de cette entreprise de promotion et de diffusion de la langue française. Au cours de mon séjour en France, les principes et les modalités d'un programme dynamique d'échanges ont été arrêtés entre la France et le Québec, ouvrant un nouveau champ à la coopération franco-québécoise, celui du français, langue de la technique et du travail.

* * *

Ce programme d'échanges comporte quatre volets principaux: la francisation des entreprises, la francisation des ateliers et des laboratoires scolaires, la terminologie et l'information scientifique et technique. L'objectif de cet ensemble de mesures de coopération franco-québécoise est de mettre à la disposition des entreprises québécoises l'expérience française et des instruments additionnels qui leur permettront de réaliser elles-mêmes toutes les opérations découlant de la législation adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. Ce programme, d'une durée de cinq ans, apporte donc au Québec un appui significatif de la France à la réalisation des objectifs québécois en matière de promotion de la langue et de la culture françaises. Il aidera grandement le Québec à mener à terme l'engagement qui est le sien, c'est-à-dire faire du Québec un Etat français au sein du Marché commun canadien.

D'autres résultats de mon récent séjour en France présentent, dans cette même perspective, un intérêt particulier. Il s'agit d'une entente concernant la mobilité des ressources humaines entre le Québec et la France, cherchant à marier nos pénuries et nos excédents respectifs de main-d'oeuvre et qui permettra au Québec d'accroître le nombre des immigrants francophones qui choisissent de venir s'établir chez lui. Une seconde entente concerne le développement de nos échanges en matière de radio, de télévision et de communication par satellite. Dans notre monde moderne, il s'agit là d'instruments essentiels au développement culturel, qui prennent par ailleurs une signification particulière pour nous étant donné l'environnement fortement dominé par la culture anglaise, dans lequel s'inscrit la destinée du Québec.

Je me crois donc justifié, face à un tel bilan de ma visite officielle en France, de parler d'un dépassement réel de notre coopération et d'exprimer une fois de plus, au nom de tous les Québécois, notre très grande satisfaction de l'évolution de la coopération franco-québécoise. J'ai déjà dit que les relations directes et privilégiées entre la France et le Québec tiennent de la nature des choses, qu'elles sont de l'ordre de la vie plutôt que de l'ordre du pouvoir, de l'ordre des valeurs aussi bien que de l'ordre des intérêts matériels. Je crois très sincèrement, au terme de ma visite en France, que nous avons pu, ensemble, permettre à la coopération France-Québec d'être, de demeurer et de dépasser ce que ses initiateurs pouvaient eux-mêmes envisager.

ROBERT BOURASSA

LE MONDE DIPLOMATIQUE – Janvier 1975.

---

suite de la page 1

Les associations membres du Comité de liaison et d'action oeuvrent pour la plupart depuis au-delà de 50 années. Dans leur province respective, ces associations ont pour but de promouvoir la vie française dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Ces associations ne peuvent plus se servir des moyens traditionnels pour s'occuper du regroupement et de l'animation de leur communauté.

Les techniques plus à la mode font souvent défaut et il y a un manque sérieux de spécialistes. Les responsables des associations aimeraient profiter d'un programme d'aide technique et professionnelle qui leur permettrait d'oeuvrer efficacement.

Voilà, Monsieur le Premier Ministre, l'essentiel de nos besoins. Nous vous tendons la main, sachant l'intérêt que nous porte le Québec. Nous ne pourrons jamais vous dire jusqu'à quel point nous sommes sensibles à l'aide que nous a fournie le Québec depuis plusieurs années. Nous souhaitons que cette aide se continue compte tenu des besoins que nous avons exposés ci-haut.

DE RETOUR DU QUÉBEC



Gérard Archambault (à gauche), président de la Société Franco-Manitobaine et Norman Dupasquier, directeur.

La collaboration du Québec nous est à ce point nécessaire et vitale, que nous nous permettons de suggérer la création de comités conjoints de représentants du gouvernement du Québec et de représentants des associations provinciales francophones. La création de ces comités faciliterait les échanges de vue et permettrait de planifier les modes de collaboration.

En terminant, nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous faire ce bref exposé et sachant votre appui aux objectifs que nous poursuivons, nous savons que le Québec saura nous épauler dans notre travail."

Aucune décision réellement concrète n'a été prise lors des rencontres de Québec, mais Archambault et Dupasquier sont revenus d'autant plus confiants que c'est à l'initiative même du Ministre québécois des Affaires Culturelles que les conversations avec Denis Hardy ont pu avoir lieu. Aucune entrevue avec Hardy n'était en effet prévue lorsque les représentants des associations provinciales sont partis pour le Québec.

Tribune libre

CKSB et les Franco-Manitobains

Les problèmes que pose Jean-Marc Cormier dans cet article ne concernent pas uniquement CKSB. La Liberté aussi bien que CBWFT et que la station de radio francophone du Manitoba doivent prendre conscience du fait que le public Franco-Manitobain ne se sent pas toujours concerné par ce qu'il est invité à écouter, regarder, ou lire dans les media d'information d'expression française. Quels pourraient être les moyens de résoudre ces problèmes? Une table ronde tenue récemment avec la participation de différents représentants d'organisations franco-manitobaines et des media d'information francophones a contribué à établir les bases d'un processus de réflexion pouvant mener à un rapprochement entre les media et leur public.

La contribution du public à cette réflexion est indispensable. Nous invitons donc nos lecteurs à communiquer avec nous par lettres pour nous faire savoir ce qu'ils aiment dans La Liberté, et surtout ce qu'ils n'aiment pas et ce qu'ils aimeraient y trouver.

LA REDACTION

Au chef des Services de Langue Française de Radio-Canada,
Prairies et Alberta,
Monsieur Léo Rémillard

Au directeur de la station CKSB,
Monsieur Maxime Desaulniers

Copies: A LA LIBERTE – A LA PRESSE

Chers messieurs,

C'est non seulement en tant qu'employé de la Société, mais aussi bien en tant que contribuable qu'à titre d'auditeur de Radio-Canada, en l'occurence CKSB, à St-Boniface, que je demande à la Société de réviser ses politiques de diffusion et de programmation pour ce qui est de cette station radiophonique.

Il me semble en effet que la station locale passe tout à fait à côté de son rôle, qui devrait être d'informer, de divertir et d'aider à la culture de la population franco-manitobaine.

Parlons tout d'abord de l'information.

Comment la Société pourrait-elle informer la population de la région pleinement et objectivement, en respectant les critères de qualité qu'elle se doit de respecter, avec une équipe de journalistes (que je devrais plutôt qualifier de traducteurs, non pas parce qu'ils ne sont pas qualifiés, mais bien pour le genre de journalisme qu'on leur demande de faire) bien inférieure à celle de l'équipe anglophone de Radio-Canada à Winnipeg?

Il faut considérer ici que 90 pour cent de la nouvelle traitée par les journalistes francophones leur parvient en anglais, augmentant ainsi substantiellement leur part de travail par rapport à leurs confrères anglophones.

Informer ne se limite pas à émettre les communiqués de presse du gouvernement au pouvoir ou même de la partie de l'opposition.

Le rôle d'un vrai journaliste est de déterrer la nouvelle importante et de la mettre à jour. Les travailleurs de la construction font leur boulot, on doit donner aux journalistes les moyens de faire le leur.

Je citerai ici un exemple très concret, parmi tant d'autres, de nouvelle avortée: "On discute au Québec de la Commission du Salaire Minimum et madame Claire KIRKLAND-CASGRAIN déclare que les amendes imposées aux employeurs sont tellement faibles que ceux-ci préfèrent les payer que payer leurs employés.

Je propose à mon chef de pupitre de faire enquêter sur la situation au Manitoba. Nous n'avons pas le personnel pour le faire, se voit-il obligé de me répondre." Les auditeurs de Radio-Canada à St-Boniface devront donc attendre que la Société embauche du personnel avant de savoir si les lois provinciales qui régissent le salaire minimum sont appropriées.

On me rétorquera que la population francophone au Manitoba est de beaucoup moins dense que la population anglophone. Je répliquerai que l'information ne se mesure pas au nombre des auditeurs et qu'elle se doit d'être élaborée et complète pour les francophones du pays autant que pour l'élément anglophone. C'est à ce mandat que doit se consacrer la Société en partie à cause des politiques de bilinguisme du gouvernement canadien.

Notons un dernier point qui n'est pas dénué d'importance en rapport avec l'information à CKSB. Une camarade de travail francophone m'avouait récemment qu'elle tournait le bouton en direction d'une station anglaise pour obtenir des informations plus complètes. Est-ce que ça ne fait pas vraiment pitié?

Parlons ensuite divertissement.

Combien d'heures de programmation locale la Société consacre-t-elle au divertissement?

La population franco-manitobaine est en droit de s'attendre à des émissions de divertissement aussi plaisantes et tout aussi élaborées à l'antenne de CKSB que de toute autre station privée locale, d'autant que toutes ces stations sont parfaitement unilingues anglaises, si ce n'est hostiles au fait français au Canada. La population du Canada entier paie pour ces services, auxquels la population locale est en droit de s'attendre.

Au cours d'une courte émission de "ligne ouverte" diffusée le 18 février dernier sur les ondes de CKSB, j'ai pu noter sur une dizaine d'appels au moins quatre personnes qui réclamaient une programmation locale plus importante. Quatre personnes qui ont dit publiquement qu'elles "tournaient le bouton" de leurs appareils radio après le "marché aux puces", une émission locale qui se termine à 9 heures 30 le matin.

Les affaires québécoises ou montréalaises ne les intéressent pas, du moins pas assez pour les garder à l'antenne. Pierre Paquette a beau être charmant, Colette Devlin sensuelle plutôt que sentimentale, ce n'est pas là le genre de radio dont le francophone a besoin ici pour l'aider à survivre. Si ces gens veulent écouter la radio en français, ils doivent digérer au moins 12 heures par jour de programmation québécoise, c'est beaucoup. Peut-on leur donner tort de "tourner le bouton"?

Je trouve personnellement certaines émissions québécoises intéressantes et très enrichissantes, telles "Présent, Présent à l'Ecoute" sur semaine ainsi que "A tout Prix", le samedi. Avouons que le reste des salades musicales et culturelles (sic) semble ennuyer pas mal de gens.
Les gens d'ici ont leurs goûts et la Société se doit de les respecter, surtout que les critères de "qualité" des animateurs montréalais ne font certainement pas plus "culturel" que ceux qui pourraient prévaloir ici.

La Société n'a pas les budgets? Il faut les trouver ou bien fermer boutique.

Il faut qu'une enquête (ou plusieurs) soit menée dans le milieu afin de déterminer ce que la population attend de Radio-Canada à St-Boniface.

A cet effet, des coupons pourraient être insérés dans La Liberté et même dans les quotidiens anglophones locaux, que la population se voit forcée de lire pour être informée, invitant les citoyens à révéler ce qu'ils écoutent à CKSB, ce qu'ils n'écoutent pas et ce qu'ils voudraient pouvoir y écouter.

Radio-Canada n'est pas une boîte expérimentale privée, c'est un organisme entièrement soumis au service de la population, qui se doit d'agir professionnellement, bien sûr, mais selon les désirs de son auditoire.

Notons que si la Société avait la prétention d'imposer des normes culturelles de plus grande qualité, grâce à sa politique actuelle de programmation, on se rend vite compte en tant qu'auditeur qu'elle se "fourrait profondément le doigt dans l'oeil". La population ne peut en effet rien demander de moindre qualité que toute cette litanie de petits quétaines morfondus que mettent en ondes nos collègues montréalais du secteur divertissements.

Bref, je réclame de la Société qu'elle se soucie de savoir si la population désire une programmation locale et qu'elle la lui fournisse si c'est le cas.

Je vote personnellement pour une programmation locale beaucoup plus étendue que celle que nous mettons en ondes actuellement.

Au risque de me répéter, je rappelle que si les auditeurs franco-manitobains écoutent une station anglaise pendant que nous diffusons, nous diffusons dans le vide et nous engloutissons ainsi des budgets considérables pour sauver la face.

Un Canada bilingue est le prix que le gouvernement fédéral a résolu de payer pour garder le Québec dans la confédération, il faudra donc payer la dette intégralement. Nous voulons un pays bilingue?
Exigeons-le jusqu'au bout sans bavure ni mesquinerie.
Donnons aux francophones ce qui leur revient de droit.

Votre tout dévoué,

Jean-Marc Cormier

UNE INNOVATION AU COLLÈGE:

Les premiers jeux floraux de Saint-Boniface

Trouver des moyens pour inciter leurs élèves à penser et à s'exprimer en Français, tel est le souci, – presque l'obsession – des professeurs du Collège de Saint-Boniface en général, et de Beaufort Péan en particulier.

Le chef du Département de Français du Collège Secondaire est très attaché à cet aspect de son devoir d'éducateur.

"Il faut absolument sauvegarder la culture francophone au Manitoba", dit-il, "et les gens doivent se montrer assez intelligents pour comprendre que personne n'aurait rien à gagner à la disparition de cette culture."

Depuis qu'il est au Collège, Beaufort Péan a donc cherché des moyens qui pourraient contribuer à développer chez les élèves du Collège un certain intérêt pour une culture en danger de disparition. Il a cherché, et il a fini par trouver.

"En étudiant une biographie de Victor Hugo", dit-il, "j'ai découvert que l'écrivain français avait été couronné aux Jeux Floraux de Toulouse en 1819 et 1820."

Beaufort Péan voulut en savoir plus sur ces Jeux Floraux, et il découvrit en eux quelquechose susceptible d'attirer l'attention et les efforts des élèves du Collège. "A condition de les adapter intelligemment au milieu Franco-Manitobain", précise-t-il, "car il n'est pas question de les transposer tels quels."

L'origine des Jeux Floraux de Toulouse remonte au XIVe siècle, à 1323 très exactement. Cette institution littéraire fut fondée par sept poètes languedociens qui, dans l'intention de faire revivre les traditions des "troubadours anciens", se constituèrent en Consistoire, ou Collège de la Vraie Science, et convoquèrent tous leurs confrères du pays à un concours dont le vainqueur devait obtenir "en signe d'honneur" une violette d'or fin.

La première réunion eut lieu le 1er mai 1324. La ville de Toulouse prit l'institution sous son patronage, et de nouveaux concours se succédèrent d'année en année. Quelques désordres amenèrent une première interruption de ces Jeux. Mais la légende veut qu'une riche Toulousaine nommée Clémence Isaure prit sur elle de les réorganiser en 1540. Une deuxième interruption eut lieu au XVIIe siècle, et cette fois, c'est le roi Louis XIV qui décida de donner de nouveaux statuts à la société et l'érigea en Académie des Jeux Floraux.

Supprimée lors de la révolution de 1789, elle fut rétablie par le gouvernement impérial en 1806. L'Académie des Jeux Floraux existe encore de nos jours; c'est même la plus ancienne société littéraire d'Europe.

Le 2 mai de chaque année – le 2 mai est le jour anniversaire de la naissance de Clémence Isaure – l'Académie des Jeux Floraux se réunit à Toulouse et procède à une distribution de prix et à une remise de fleurs symboliques aux lauréats des différents concours littéraires organisés.

Le professeur Péan a imaginé d'organiser, sur le modèle de ces Jeux Floraux de Toulouse, une série de concours dont le but serait d'inciter les élèves des grades 9 et 10 d'une part, 11 et 12 d'autre part, à faire preuve d'imagination créatrice dans divers domaines et de faire du Collège "une ruche de productions franco-manitobaines littéraires et artistiques."

Quelque neuf différents concours seront organisés dès cette année. Le premier consistera en une recherche concernant les vieilles chansons franco-manitobaines. Il s'agira de constituer un répertoire de vieilles chansons et de réunir à leur sujet autant d'informations que possible.

Un concours de poésie sera également organisé. Les participants devront composer un poème en Français et l'interpréter eux-mêmes. Un concours de chansons sera bâti sur le même modèle.

Les sujets d'actualité pourront aussi être abordés sous formes d'études – toujours en français évidemment – concernant des thèmes divers: religieux, économiques, linguistiques, sociologiques, sportifs ou autres.

Les amateurs de recherche scientifique pourront proposer les résultats de leurs expériences au jury. Les élèves pourront enfin s'exprimer par le biais de

suite à la page 21

Nouveaux Horizons permet l'ouverture de Centres d'accueil à Letellier et Aubigny

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Marc Lalonde, rendait récemment public une autre branche de subventions totalisant $939,530. accordées à des projets Nouveaux Horizons. Cette série de subventions comprend 150 projets auxquels participent 29,530 personnes.

Environ $15,000 de ces argents octroyés iront aux personnes retraitées de deux localités franco-manitobaines. Grâce à ces subventions, les personnes âgées de Letellier et d'Aubigny pourront organiser et mettre sur pied un centre d'accueil et de loisirs dans leurs villages respectifs.

Le programme Nouveaux Horizons avait d'abord été mis sur pied en septembre '72 comme projet pilote d'une durée de 3 ans. Mais, vu son succès et le besoin réel qu'il remplit, ce projet a obtenu le statut de projet permanent au début du mois de février.

Dans les mots de M. Léo Forest, gérant régional de Nouveaux Horizons pour la province du Manitoba, ce programme a été initié pour "mettre des fonds à la disposition de groupes de gens à la retraite qui permettraient de briser l'isolement social dans lequel beaucoup de ces personnes âgées se trouvent et enrichir la qualité de leur vie en leur permettant de développer de nouvelles amitiés et mettre leurs expériences et leurs talents au service d'autrui. Nous voulons que nos personnes âgées découvrent de nouveaux horizons."

Lors de l'initiation de Nouveaux Horizons, il y a déjà 2 1/2 ans, certains ont cru que c'était un autre projet du genre Perspectives-Jeunesse ou Projets d'Initiatives Locales qui paient des salaires. Au contraire, Nouveaux Horizons est très orienté "dans le sens de la participation bénévole des gens qui donnent de leur temps et se servent de leur temps de façon constructive. Le message de Nouveaux Horizons est essentiellement un message d'entr'aide", ajoute M. Forest.

Nouveaux Horizons veut encourager les personnes retraitées à s'impliquer dans la communauté. A Miniota, par exemple, les personnes âgées ont acheté une vieille banque qu'ils ont transformée en centre d'accueil avec jeux de carte, tables, billards et artisanat. Ces vieillards ont invité les jeunes de l'école à venir au centre une fois leurs cours terminés. "De très belles amitiés se sont développées à la suite de ce projet", nous dit M. Forest.

Les directeurs des projets, c'est-à-dire ceux qui ont eu l'idée du projet dans une localité et ont conséquemment fait une demande au gouvernement sont autonomes. Ce sont eux qui décident du contenu et de l'épanouissement de leur projet particulier. M. Forest ne fait qu'aider les groupes à formuler leur demande et les aide lorsque surviennent des problèmes à la suite d'une subvention. M. Forest s'efforce aussi de rencontrer chaque groupe environ 2 ou 3 mois après qu'il a reçu l'octroi afin de leur permettre de se réorienter si le projet est parti sur un mauvais pied.

Lorsque des personnes âgées font une demande d'octroi, c'est presque toujours dans le but d'ouvrir un centre d'accueil ou de loisirs où les gens peuvent se rencontrer et s'amuser de façon informelle. Nouveaux Horizons fournit l'argent pour meubler le centre et paie le loyer pour une période maximale de 18 mois. Une fois l'octroi épuisé, les vieillards n'ont que le coût du chauffage, de l'électricité et de l'eau à assumer, soit par un bazar, un bingo ou un thé. Certains groupes réussissent à devenir propriétaires de leur bâtiment, d'autres le louent de la municipalité pour un dollar par année.

M. Forest voudrait cependant voir plus de groupes s'intéresser aux domaines artistiques, soit la musique, le théâtre ou la danse, ou à l'histoire. Un groupe a entrepris d'apprendre les danses du début du 19e siècle, d'en faire l'historique et d'aller présenter ceci à d'autres groupes de personnes âgées. Mais, des 3,430 projets approuvés depuis le début du programme, seulement une très faible minorité a trait au domaine artistique.

Le plus grand problème pour M. Forest est de rejoindre les personnes qui ne sont pas au courant de l'existence de ce programme. Son budget ne prévoit rien en ce qui concerne la publicité. De plus, ils ne sont que deux personnes pour s'occuper de tout le Manitoba: anglais, ukrainiens, indiens et francophones inclus.

Mais, il continue à rêver... espérant éventuellement voir des voyages échanges entre groupes de vieillards se réaliser.

L'HOMME CHERCHE

La première préoccupation
De l'homme
Quelle que soit sa nation
C'est l'homme
Et l'homme se cherche
Sans se retrouver
Mais continuant sa recherche
Il peut peut-être trouver
Ce fragment de vérité
Mais sans la reconnaître
L'homme est invité
A connaître
Mais même s'il la reconnaissait
Pourrait-il la vivre
Si la vérite apparaissait
L'homme pourrait-il la suivre

L'homme vise
La perfection
Et comme devise
C'est la communion
Des hommes
Mais pour y arriver
Il faut faire la somme
De tout ce qui est cultivé
Et l'homme trouvera
Une vérité
Qu'il conservera
Pour imiter.

Rachelle Chappellaz

brasse &cuit

par
HUBERT PANTEL



"Mondes nouveaux" est un nouveau bulletin d'informations de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix, et le volume I (février 1975) nous livre quelques chiffres qui devraient nous laisser songeurs. La folie de l'armement est le sujet, et selon Développement et Paix, une diminution de 10 pour cent des dépenses militaires de tous les gouvernements permettrait de dégager 30 milliards de dollars pour l'aide alimentaire alors que, selon la F.A.O., il n'en faudrait que 5 par an pour que, dans dix ans, plus personne n'ait faim. . .

Le même bulletin nous informe qu'il manque actuellement 1.5 million de tonnes d'engrais pour les pays sous-développés, et que 1.5 million de tonnes d'engrais produirait 15 millions de tonnes de céréales. Ce n'est pourtant pas un problème insurmontable, surtout lorsqu'on considère des faits tels que, en Amérique du Nord, de 10 à 15 pour cent de nos engrais servent à entretenir nos pelouses et nos terrains de golf!

* * * * *

Saviez-vous qu'un gros gymnote (anguille électrique) peut produire des décharges de quelques ampères, sous 600 V, durant 3 millisecondes, de quoi faire perdre connaissance à un nageur! Le museau de l'animal étant négatif et sa queue positive, il faut que les deux extrémités touchent la victime pour que la décharge puisse avoir lieu.

* * * * *

Sur des ondes matinales de la radio CBC récemment, une dame américaine, psychologue, parlait de sa spécialité: déterminer le caractère d'une personne à partir de sa bande dessinée préférée. Ainsi, selon cette dame érudite, ceux qui préfèrent la bande "Charlie Brown" sont des gens très préoccupés par les problèmes mondiaux, des gens réceptifs auxquels vous pourriez facilement confier vos problèmes. . . Et voici qu'aujourd'hui je déniche une statistique voulant que chaque jour, à travers le monde, les aventures en bande dessinée de Charlie Brown sont lues par 90 millions de personnes, dans les pages d'un millier de journaux et magazines. Quelle consolation, n'est-ce pas, que de savoir qu'il y a 90 millions de personnes disponibles à prêter oreille sympathique à votre "spleen". . .

Sérieusement, ce qui fait la popularite des héros de cette bande, c'est qu'ils sont des emblèmes de notre âge de l'inquiétude: Charlie Brown, l'éternel perdant, ne gagne jamais une partie de baseball; Linus, l'inquiet, n'abandonne jamais sa couverture; et Snoopy, le rêveur, ne descendra jamais le Baron Rouge. Qui ne s'y retrouve pas, à un moment ou un autre?

Nous venons de passer (3 janvier 1975) le 100e anniversaire de la mort du plus grand encyclopédiste du 19e siècle: Pierre LAROUSSE. Ce que c'est que d'être passionné des mots, la vie du grand Larousse nous le révèle: l'enfant affamé de la lecture, l'élève brillant de l'école normale de Versailles, le maître d'étude qui avait suivi des cours de quantité de littératures étrangères. Le bulletin "Informations Larousse" nous rappelle que Pierre n'avait jamais cependant renié ses origines paysannes, ayant toujours conservé le respect des travaux des champs" qui fatiguent le corps mais reposent le coeur". Son grand désir d'aider ses semblables à découvrir, à connaître et à comprendre le monde auquel ils appartiennent le conduisit à une mort prématurée : mais son GRAND DICTIONNAIRE était entièrement composé lorsqu'il mourut, le 3 janvier 1875, à l'âge de 58 ans. André Rétif, biographe de Pierre Larousse, écrit à son sujet: "Pierre Larousse déclarait qu'une longue vie en soi n'a pas d'interet. Seul comptait pour lui le but envisagé: "Avec quinze ou seize heures de travail par jour, il me faut trois ou quatre ans, non pour publier, mais pour achever mon oeuvre; alors je me reposerai, ou s'il faut mourir à la peine, je mourrai, mais le Dictionnaire sera terminé." Il tint parole et en mourut.

Les Éducateurs Franco-Manitobains à l'Heure "75"

(THÈME DU COLLOQUE DES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS QUI SE TIENDRA EN RÉSIDENSE À GIMLI, LES 6, 7 ET 8 MARS PROCHAIN)

1ère PARTIE

Historique de l'Éducation Franco-Manitobaine

	LE GOUVERNEMENT	LA MTS	LES EFM
1968	Le Bill – 59 est adopté. C'est une loi permissive "à 50-50" sans chair ni os.	Reconnait les EFM comme S.A.G. i.e. comme service de développement professionnel et pédagogique dans le domaine de l'enseignement du français.	Après un début enthousiaste, on réussit à offrir des services sporadiques dans les domaines d'exposition et de recyclage avec des moyens de secours et du bénévolat. C'est encore un PUR ROLE DE SUPPLEANCE, lequel commence à créer des attentes chez les membres.
1971 – 1972	1) Adopte le Bill – 113, autre loi permissive qui élargit l'enseignement en français à tous les programmes (sauf pour l'anglais). 2) Il crée la section française des programmes scolaires (sous "curriculum Branch"). Malgré des ressources limitées la section française organise même des recyclages reliés à l'introduction des nouveaux programmes. 3) En pratique on commence à ébaucher certains aspects de l'Education française.	a) Reconnaît EN PRINCIPE les EFM comme son agence en matière d'éducation française, lui donnant droit : - aux services consultatifs de la MTS. - à ses services de secrétariat. - à ses services professionnels. - à un budget d'opération couvrant la revue, la publicité, certains recyclages, la diffusion de matériel didactique et les frais de réunion. b) En pratique les ressources humaines demeurent très restreintes et limitées et donc l'efficacité de cette entente de principe.	a) Chez les EFM, la collaboration avec la "Section française" remplace graduellement le rôle de suppléance des E.F.M. dans les services éducatifs tels que recyclage, élaboration de matériel didactique. b) Cependant les attentes grandissent et l'écart entre les attentes de l'Exécutif et celles des membres s'élargit toujours. On se questionne mutuellement concernant des aspects comme : - la disponibilité. - l'engagement. - l'efficacité. - la raison d'être.
1972 – 1975	LE BEF Le BEF jette les bases d'un système d'éducation française à l'intérieur du Ministère de l'Education. Il en assure la réalisation des objectifs en offrant des services tels que: - Services consultatifs au niveau de l'école. - Programme de recherches avec la participation de gens du métier et du milieu. - Programme de développement professionnel via le CUSB - Services des programmes scolaires. - Comité de matériel didactique. - etc.	LA MTS 1) Assure la promotion et le respect des droits individuels et collectifs de tous les éducateurs du Manitoba. 2) Promeut la qualité et la disponibilité des services en fonction des besoins. 3) Seuls les mécanismes manquent encore pour assurer à l'éducateur franco-manitobain la sauvegarde de ses droits et la promotion de la qualité de l'Education française.	LES EFM Dans la mesure où : le BEF la MTS les Divisions Scolaires le C.U.S.B. assument une plus grande responsabilité face à l'Education française point n'est nécessaire aux EFM de suppléer au manque de services éducatifs et professionnels. * * * LES EFM ONT-ILS ENCORE UN ROLE A JOUER???

Les membres de l'Exécutif ont reconnu qu'il était temps de s'arrêter pour prendre connaissance des diverses transformations que le rôle des EFM a subies depuis la fondation de son organisation. En faisant l'inventaire des nouveaux services qui se sont développés récemment, il a fallu conclure qu'il appartient aux EFM de réorienter leurs efforts dans un champ d'action qui exige une présence toute particulière.

Les EFM, agence française de la MTS, devront plus que jamais jouer un rôle prédominant tant auprès des membres qu'auprès des autres organismes intéressés à l'Education française. Les EFM devront assurer tous les intéressés à l'Education française qu'ils tiennent une place importante au sein de la MTS.

C'est à partir des deux objectifs généraux suivants que l'Exécutif a voulu définir ou préciser le rôle et l'action des EFM.

OBJECTIFS :

1. Assurer la promotion et le respect des droits et devoirs de l'Education de langue française, individuel et collectif auprès des agents éducatifs et professionnels. – MTS, BEF, CCLF, division scolaire, CUSB, opinion publique.

2. Promouvoir la qualité et la disponibilité des services éducatifs en fonction des besoins (tenant compte des ressources humaines et financières).

ROLE :

A) Pour répondre au premier objectif, l'Exécutif croit qu'il est nécessaire d'avoir au service des membres, une organisation qui assure le respect des droits et qui voit à la mise en pratique des services syndicaux, éducatifs et généraux. Etant en plus un centre d'information il pourrait servir d'intermédiaire en ce qui concerne les services qui appartiennent à l'Education française. Et, pour mieux répondre aux exigences d'une bonne éducation française pour les étudiants, il croit que l'Educateur Franco-Manitobain est tenu à prendre une part d'initiative dans la promotion des services éducatifs et professionnels.

B) La position centrale des EFM face aux organismes intéressés à l'Education française leur permettrait d'apporter une précieuse collaboration. L'effectif EFM unifié pourrait s'adresser efficacement aux services qui l'entourent pour participer à la qualité et voir à la disponibilité des services éducatifs de la M.T.S., du BEF, du CCLF, du CUSB et des divisions scolaires.

PROGRAMME

Le programme d'action est dans les mains des membres. Il leur appartient de déterminer le plan d'action des EFM pour l'année "75" "76".

Qu'est-ce que les éducateurs sont prêts à faire pour s'aider eux-mêmes tant au niveau de l'école et de la division qu'au niveau de l'organisation? C'est à cette question que devront d'abord répondre les 70 professeurs réunis à Gimli les 6, 7 et 8 mars afin d'élaborer un programme d'action qui reposera sur des réalités, l'engagement personnel de l'exécutif et des membres et la mise en place de structure administrative efficace.

Cet article vous a présenté une vision des EFM par votre exécutif. Est-ce la vôtre? La semaine prochaine vous pourrez lire des réflexions des professeurs... peut-être la vôtre?



L'ESPRIT DU BOURGEON

Je suis entouré de naufragés
Mais leur présence m'est ressentie
Que par frêles exemples squelettes
Noyés dans un océan de savoir

Si leur vouloir savait pourtant
Qu'après l'hiver vient le printemps
Et les tulipes une après l'autre
Et les jonquilles au jaune soleil
Savent sortir leurs sentiments
Tout leur attrait et leur orgueil
Très inconscient mais poliment
Tige, style, pétales, pistil,
Toute sa personne exhale
Une poésie virginale,
Soit tranquille
Sage et docile
Reine fertile...

R. FONTAINE

À L'ANNÉE PROCHAINE...



Si l'on voulait danser sur ma musique, on finirait par y trouver des pas



Les relais demeurent une des activités les plus populaires du festival.



Si seulement le plancher était moins glissant!



La course est finie. Le festival aussi.

Dans le cadre de

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la S. F. M.

Voici les activités de la journée du samedi 15 mars au C.C.F.M.

- **Expositions d'artistes manitobains** (Bernardin, Freynet, Bérard et autres)
- **Kiosques**
- **Film** de 1h15 a 2h45 - avec possibilité de tournée à 3h p.m



Sous l'influence de son ami Carlo, Alex a provoqué un accident devant entraîner la mort de son beau-frère Vincent dont il convoite la fortune. Il cause ensuite la chute dans la rivière de son jeune neveu Joni, mais celui-ci est sauvé de la noyade par son chien. L'enfant enjoint à la bête de lui amener sa petite soeur Dana, encore bébé. Le chien, aidé d'un congénère, enlève le nourrisson de la maison d'Alex et entreprend de la tranporter jusqu'au coin de campagne où se trouve Joni. Le policier du village surprend ces manèges, ce qui lui donne l'occasion d'arrêter Carlo et Alex avant que ceux-ci aient pu éliminer les enfants.

Et une foule d'activités...

Le 15 mars

SOIRÉE CABARET

avec

Gerry et Ziz

La famille Laroche

Les Hypothéqués

Au Centre Communautaire du Précieux-Sang
202, rue Kenny
A 8h30 p.m.

``EMBARQUE PIS RAMÉ´´



À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE LE 16 MARS

ÉCOLE PROVENCHER ÉCHOS DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Ça bouge à l'école Provencher!... Il y a de la vie... A vous d'en juger par cette tranche de l'année scolaire que représente la semaine du 17 au 21 février... Semaine du "Festival du Voyageur".

Tout d'abord, c'est le "Centre Récréatif Notre-Dame" qui attire nos élèves des classes primaires et élémentaires. On leur présente "Astérix" et "Tintin". Ces films les captivent à tel point que les groupes de Provencher sont qualifiés comme les mieux disciplinés. Tout l'honneur revient à nos héros Astérix et Tintin. Ces deux premières sorties ouvraient une semaine pleine d'événements passionnants.

Les élèves des 7e et 8e années se rendirent au musée St-Boniface pour visiter l'exposition artistique ayant pour thème "La faune et la flore manitobaines". Tout a vivement intéressé les élèves, depuis la cloche et la pendule centenaires jusqu'aux souvenirs du héros Louis Riel. Ce fut une expérience des plus enrichissantes. Les élèves désirent remercier les guides et leurs professeurs. Puissent ces jeunes garder toujours bien vivant l'intérêt dans l'histoire de leur pays.

Des demi-journées d'activités sportives furent organisées par chaque titulaire de classe, pour les plus jeunes, et à partir de la 5e année. M. Dupuis était en charge. Des joutes de hockey, de curling, de ballon-balai, et des courses aux raquettes se succèdent en soulevant l'enthousiasme et la joie.

Le mercredi 19, avait lieu le Festival de Musique sous l'habile direction de Mlle Parent. Nos chansons canadiennes auront toujours le don d'éveiller la joie et l'entente fraternelle.

Les élèves de l'école Provencher prirent part au concours organisé à l'occasion du Festival du Voyageur. Il s'agissait de panneaux montés par les élèves, illustrant la vie canadienne française des pionniers manitobains. L'exposition eut lieu au Centre Culturel. Notre école remporta deux prix. Les gagnants sont la classe de la maternelle de Mme Lepage, et la classe de 7e année de Mme Duval. Félicitations aux gagnants et à leurs dévouées professeurs!

Le point culminant de la semaine fut la visite du "Voyageur": M. G. Prenovault. A cette occasion, les professeurs invitèrent les élèves à se costumer en pionniers. Le 20 février, on vit arriver à l'école un assortiment de tuques rouges, de ceintures fléchées; de robes longues et de bonnets à dentelle. Plus de 700 élèves accueillaient le "Voyageur" à son arrivée au gymnase avec un groupe des Intrépides. La gaieté et l'entrain communicatifs du "Voyageur" souleva l'enthousiasme et fit vibrer tout ce jeune monde! Il parla avec verve du Festival, en expliqua le sens et fit chanter les jeunes. Il gagna définitivement leurs coeurs en annonçant un congé d'étude.

Le personnel de l'école eut aussi, une rencontre spéciale. Jeudi, 20 février les professeurs étaient invités à un dîner en leur honneur à la bibliothèque de l'école. Tous ont beaucoup apprécié ce repas d'amitié.

La semaine se termina par un lunch au parc à 2 heures, soupe aux pois, tire, etc., tout à la canadienne. Elèves et professeurs dégustèrent ensemble.

Il fait bon vivre chez-nous!

Vive le "VOYAGEUR"!

LA PETITE ÉCOLE



Différentes maternelles pour enfants de 3 et 4 ans sont organisées par les parents au parc Windsor, Précieux-Sang, Saint-Vital et Saint-Boniface. "La petite école" à Saint-Boniface fonctionne par groupes de 12 enfants, de 9h15 à 11h45, les mardi et jeudi pour les 3 ans, lundi, mercredi, vendredi pour les 4 ans. Parents et enfants sont enchantés par cette première expérience.

L'institutrice Madame Alice Ferraton apporte à ces enfants l'affection et l'attention dont ils ont besoin. Ils ont la chance d'évoluer et de se développer dans un milieu français. Des périodes structurées alternent avec des périodes libres, Les activités physiques constituent une partie du programme très apprécié par les enfants. L'argent versé par les parents sert à payer l'institutrice. Le comité de parents (Donna Laurin, Yvette Lécuyer, Hélène Roy, Suzanne Dubois) s'est employer à obtenir les ressources nécessaires.

Nous remercions tout spécialement la division scolaire de Saint-Boniface qui a mis à notre disposition le local et le mobilier ainsi que Monsieur Claude Chevallier du service culturel français pour l'intérêt qu'il a manifesté envers notre projet et pour les livres et disques qu'il nous a fait obtenir.

Si vous avez un enfant de 3 ou 4 ans qui peut s'exprimer en français et si vous êtes intéressés par notre mode de fonctionnement, vous êtes priés de contacter par lettre ou téléphone:

Donna Laurin
Comité de Parents
165, rue Aubert
Saint-Boniface, Man.

Tél.: 233-2377

Nous vous enverrons alors toute l'information nécessaire mais — Attention — dépêchez-vous, les demandes d'inscription doivent nous parvenir avant le 20 mars et nous nous limitons aux 12 premières inscriptions dans chaque groupe.

Suzanne Dubois
Comité de parents
"La petite école"

"ENTRE NOUS"...

LA FEMME DU MOIS

Qui ne connaît cette prière: "Seigneur donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je puis et la sagesse d'en connaître la différence." Quelques personnes en ont entendu parler et pour d'autres, elle peut-être la base de leur vie — il en fut de même pour Madame Lucille Lambert née Maurice.

Arrivée à la quarantaine, alors que la plupart des femmes peuvent s'attendre à une vie plus détendue et reposante, Lucille doit encore envisager une lourde tâche.

Née à East-End en Saskatchewan, elle devint, à l'âge de 8 ans, pensionnaire au couvent de Sainte-Anne, agissant comme une maman pour sa petite soeur de 6 ans. "C'est donc bien jeune que j'ai appris à me débrouiller seule." Lorsque ses parents s'établirent sur une ferme à Sainte-Anne, elle demeura pensionnaire encore pour quelques années mais y termina néanmoins ses études jusqu'à la douzième année.

Elle enseigna pendant quelques années après son école normale et finalement se maria en 1946. Pendant 7 ans elle enseigna ici et là parce que son mari, étant commis-voyageur, s'installait où le "bon vent soufflait". Au milieu de toutes ces péripéties elle trouva le moyen, ou plutôt le temps de fonder le mouvement des Jeannettes au Manitoba et d'être responsable d'une ronde de ce même groupe à Saint-Boniface.

Puis vinrent les enfants — Yvan 21 ans, Jo-Ann, 19 ans, Marc, 18 ans, Donald, 17 ans, Carole, 14 ans, Mona, 13 ans puis Renée, 11 ans.

Au fur et à mesure que les enfants arrivaient et que les années passaient elle trouva le temps d'enseigner pour boucler les deux bouts et à partir de 1969 elle dut seule, assumer la double tâche d'élever cette famille de sept enfants.

L'année précédente, en 1968, Lucille avait subi une intervention chirurgicale pour le cancer à Rochester. Convalescente, tout à fait seule, éloignée de sa famille et de ses amis qui lui auraient apporter un appui moral elle trouva, plus que jamais, dans son dérivatif préféré, la lecture, ce dont elle avait besoin. "Soit Dieu, soit le destin, où je ne sais quoi", dit-elle, "mais par hasard je lus le livre: 'If you can't do anything else, try Al-Anon' et c'est à ce moment que j'ai compris la gravité de la maladie, l'alcoolisme dont souffrait mon mari. Ce fut comme une



étoile brillante, une porte qui s'ouvrait et j'ai pu, dès ce moment, orienter ma vie, apprendre une nouvelle philosophie, cesser de me blâmer pour la situation existante à ce moment-là et apprendre à vivre une journée à la fois, de jour en jour.

Lucille commença un groupe de Al-Anon à Sainte-Anne pour aider les femmes dans la même situation. Mais ce fut aussi à son propre foyer que son amour du prochain, son humanité se fit sentir.

Lors de notre visite chez Lucille, l'échange d'idées avait des témoins — ses 4 filles qui nous écoutaient attentivement — et tout-à-coup, de nous dire son aînée, Jo-Ann: "Je voudrais dire moi que chez-nous la salle de séjour était le rendez-vous de tous les jeunes car maman savait nous comprendre; avec sa douceur et sa compréhension, elle avait toujours les mots justes; elle avait su gagner la confiance de nous tous, le groupe d'adolescents, et même ceux qui avaient des problèmes de drogue ou d'alcool pouvaient trouver près d'elle un encouragement qui leur était valable." "En plus", ajoute Jo-Ann, "maman faisait de la couture pour nous et pour ses amies, parmi les plus pauvres qui souvent n'avaient rien à se mettre sur le dos."

Lucille s'est qualifiée comme vendeuse d'immeubles, a suivi des cours en psychologie et sociologie et actuellement suit un cours au collège communautaire Red River sur "La psychologie pour orientation et interview" "qui nous apprend surtout", dit-elle "à écouter". N'est-ce pas là une lacune de notre société, car on n'écoute pas... pour entendre?

"Je suis une femme libérée par nécessité", nous dit Lucille "et ne suis pas obligée de le prouver parce que je suis moi-même et si j'aime l'enseignement il me plairait de trouver un autre travail où je serais en contact plus direct avec la femme pour l'aider à trouver sa propre identité. Trois autres femmes et moi-même avons élaboré des plans pour essayer de trouver le moyen d'aider la femme franco-manitobaine qui voudrait oeuvrer dans le monde du travail, soit en lui permettant de suivre des cours de recyclage de confiance en elle-même, et leur enseigner la manière de s'adapter aux nouvelles méthodes." "Pour le moment, je suis satisfaite de mon sort; je ne suis pas très active dans aucun mouvement de groupe, car je veux 'me placer les pieds' relativement à mon adaptation à la vie de la ville de Saint-Boniface."

A un certain moment, Lucille semblait penser tout haut: "Je n'ai pas de réticences, je ne suis pas amère, ni aigrie et je ne me sens pas comme une martyre. Car franchement mes enfants sont pour moi une très grande consolation."

Que lui réserve l'avenir? Elle a pu prouver qu'elle avait la ténacité pour surmonter les difficultés; le courage pour faire face aux épreuves, et nous sommes convaincues qu'avec sa sensibilité et sa confiance en l'humanité, surtout aux jeunes, que le bonheur et la joie seront le partage de sa vie à venir.

S. N. et D.M. P.

REMERCIEMENTS

908-504 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B8

Mme Frances Lemay
174, Goulet
St-Boniface, Manitoba
R2H 0R7

Chère Mme Lemay,

Nous désirons vous remercier pour le mandat de poste, d'une valeur de $70.00 provenant de donations faites durant le temps des Fêtes, à la suite d'un article que vous avez fait paraître dans La Liberté.

Veuillez aussi transmettre nos sincères remerciements à la rédactrice de la page des Dames de cet hebdomadaire.

Conformément à votre demande, des reçus seront envoyés aux personnes dont les noms sont mentionnés dans votre lettre.

Sincèrement vôtre,

Mme R. Dahl, Secrétaire

Pour vos généreux dons, recueillis lors de notre campagne pour soulager la faim dans le monde. Nous ajoutons une somme de $15.00 reçus de M. et Mme Daoust de Kelowna, C.-B. Des reçus officiels vous seront envoyés sous peu. Nous vous traduisons la lettre de OXFAM.



LES RESPONSABLES DE LA PAGE "ENTRE-NOUS" DÉSIRENT REMERCIER MONSIEUR MANUEL JARRIN, DIRECTEUR GENERAL DE "LA VIEILLE GARE" POUR LE DON D'UN REPAS POUR DEUX POUR LA "FEMME DU MOIS."

3 JOURS

CKSB 1050 —

À TOI JEAN-MAURICE

Si vous êtes amateur de sport et si vous écoutez déjà l'émission A TOI JEAN-MAURICE, sur nos ondes à 22 heures du lundi au vendredi, ces mots ne s'adressent pas à vous. Mais si vous êtes un de ceux qui détestent les chroniques sportives et le ton habituellement nasillard et criard de ces émissions, et si vous n'êtes pas particulièrement intéressé à l'aspect statistique du sport mais plutôt à son aspect humain, alors, c'est à vous que je m'adresse. L'émission A TOI JEAN-MAURICE est une émission sportive un peu hors pair. Animée par Jean-Maurice Bailly, cette émission en est une de détente ! Musique, humour, interviews, entrecoupés de balbutiements de l'animateur, font de cette émission une heure de calme, une heure de délassement en fin de soirée. Alors, si vous n'avez jamais encore écouté cette émission, mettez vos préjugés antisportifs de côté et écoutez-la un de ces jours: vous deviendrez un auditeur assidu !

CHANGEMENT À L'HORAIRE

Dorénavant, quand l'émission PRESENT A L'ECOUTE ne sera pas sur un sujet d'intérêt national, nous ne diffuserons que la première partie de cette émission, c'est-à-dire jusqu'à 12:30 heures. Ces jours-là, de 12:30 heures à 1:00 heure, on vous offrira une émission musicale réalisée dans nos studios: AU CHOIX.

LIGNE OUVERTE

Depuis le 16 février une nouvelle émission est à l'horaire en matinée. Et si on peut dire qu'une émission est la vôtre, c'est bien celle-là. En effet, de 8:30 heures à 9 heures le matin, Germain Massicotte est à l'écoute pour vous permettre d'exprimer vos opinions sur les ondes. C'est une bonne occasion pour les auditeurs d'émettre leurs opinions sur un sujet qui les intéresse plus particulièrement: la ligne ouverte vous permet de communiquer avec tous les auditeurs de C.K.S.B.

De nos jours, la communication est devenue organisée, la technologie en a fait son domaine propre, on dirait même son esclave, au point que cette communication technologique est peut-être devenue une entrave à la communication vraie, c'est-à-dire de personne à personne.

La ligne ouverte permet une communication vraie entre les auditeurs de C.K.S.B. C'est une bonne façon de faire connaître ses idées, et peut-être aussi de les faire éprouver par le public.

Mais, c'est une émission qui dépend des auditeurs: elle sera de la qualité qu'on voudra selon que les commentaires seront plus ou moins positifs, spontanés, humoristiques, judicieux, poétiques ou simplement nihilistes. La ligne ouverte, c'est votre émission.

BIEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

● M. ANDRÉ BÉLANGER sera le prochain conférencier invité du Collège universitaire de St-Boniface. Politicologue à l'Université de Montréal, M. Bélanger traitera de "Un tableau sur les idéologies du Québec". A ne pas manquer, le mardi 4 mars, à 3h00 p.m., à la salle 3119.

● NICOLE GRAVIER présente à la galerie "ONE ONE ONE" de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba, une exposition qui fait suite à une étude sur les différentes attitudes systématiques adoptées par les personnages posant pour les photos amateurs et pour une analyse du choix systématique des lieux de prises de vue. Cette exposition à l'affiche jusqu'au 1er mars vise à démontrer et à mettre en évidence les "lieux communs" et l'analogie d'image existant entre la carte postale et la photo amateur.

● La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Sacré-Coeur, de St-Boniface, 501, rue Plinquet, organise le thé annuel pour le dimanche, 2 mars. L'argent recueilli ira à la réparation du plancher de l'église.

● L'ALLIANCE Française du Manitoba annonce une conférence de M. Bernard Simiot, historien, écrivain, conférencier officiel de l'Alliance Française, sur le sujet suivant: "Le canal de Suez: hier, aujourd'hui et demain". Cette conférence aura lieu le mercredi, 26 avril à 8h30 à la salle à manger privée au sous-sol de la salle du Centenaire de Winnipeg.

● Le "WOMEN'S MUSICAL CLUB" de Winnipeg présente Douglas Bairstow en concert le lundi, 3 mars, à la Galerie d'Art de Winnipeg. M. Bairstow est le hautboïste principal de l'orchestre symphonique de Winnipeg.

UN OCTROI DE $10,055.00 POUR LE CM

Le Centre Culturel Franco-Manitobain vient de recevoir un octroi de $10,055 qui lui a été accordé par la Winnipeg Foundation, une organisation financée par des dons privés et administrée par un Conseil auquel appartiennent certaines des plus hautes personnalités du Manitoba, le Lieutenant Gouverneur McKeag et le Maire Stephen Juba en particulier.

Le CCFM est avec le Manitoba Theater Center, la YMCA, le Social Planning Council of Winnipeg, et une organisation de boy-scouts, une des cinq organisations à bénéficier des derniers dons de la Fondation. A la différence de ces autres organisations, c'est cependant la première fois que le CCFM bénéficie de sa générosité.

L'importance de ce don a surpris les dirigeants du CCFM qui utiliseront cet argent pour l'aménagement du comptoir de réception et d'information du Centre, ainsi que de la salle de théâtre où un cyclorama sera installé. Un cyclorama est un système de rideaux réversibles que l'on peut ajuster en fonction des jeux de lumières désirés sur une scène de théâtre.

Les dirigeants du Centre avaient estimé au temps où le Juge Monnin était Président de son Conseil d'Administration, que ces deux projets reviendraient très exactement à 10,055.47 dollars. Ils avaient donc posé leur candidature pour recevoir l'octroi dont ils bénéficient aujourd'hui.

"Ils ne nous ont pas donné les 47 sous", dit en souriant Eugène Giguère, l'Administrateur du Centre, "mais ils sont tout de même bien généreux."

Seule la YMCA a reçu plus que le Centre Culturel à l'occasion de cet octroi de subventions.

"L'importance de ce don s'explique par le fait que le Centre était un projet du Centenaire, au même titre que la Salle du Centenaire par exemple", dit Hugh Benham, Directeur Exécutif de la Winnipeg Foundation. "Et nous avions donné $200,000 à la Salle du Centenaire. Nous avons donc pensé que nous devions faire un geste."



AVANT LA PREMIÈRE

VENEZ VOIR

MONIQUE HÉBERT, GILLES-CLAUDE THÉRIAULT, BERNARD BOLAND, MAXIME DESAULNIERS, ROBERT TRUDEL, JAQUE ROCHON, FRANCIS FONTAINE ET GISÈLE ROUSSEAU.

DANS

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES

BILLETS EN VENTE À ATO ET AU CCFM

Billets en vente à ATO et au CCFM

Billets en vente à ATO et au CCFM

Les spectacles sont à 20h30 et personne ne sera admis une fois le spectacle commencé

EMMANUELLE en spectacle



Grâce au Conseil Interprovincial pour la Diffusion de la Culture (le C.I.D.C.), organisme national subventionné par le Secrétariat d'Etat, suite au Théâtre des Pissenlits l'automne dernier, voici au mois de mars, EMMANUEL-LE, interprète Québécoise de la chansonnette, une des plus belles voix du Canada.

En conformité avec sa politique de favoriser les régions francophones éloignées de centre culturellement avantagé, la délégation manitobaine décida de faire bénéficier les endroits suivants des trois spectacles de EMMANUEL-LE alloués au Manitoba. Pour cette occasion unique les gens de la ville et des villages environnants sont invités à découvrir la campagne, et leurs voisins francophones.

Emmanuelle chantera le 11 mars dans la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste, le 12 à l'Institut Collégial de Saint-Claude et le 13 au Centre Culturel de Saint-Anne.

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

DE CHAQUE COTE DU RIDEAU

L'attente bourdonnante. La salle qui peu à peu s'emplit de robes élégantes. De l'autre côté du rideau, l'attente silencieuse, l'angoisse qui peu à peu monte à la gorge déjà parée pour la scène. Enfin la lumière s'éteint. La Famille Huggetts nous transporte en un instant mélodieux au 15e siècle.

Le rideau se lève sur l'harmonie des couleurs, des gestes des corps qui se déploient pris au jeu des émotions, émotions qui transcendent l'acteur/danseur et se communiquent vibrantes



aux spectateurs. Les mots égrènent l'immortel Shakespeare, c'est un poème, la musique murmure, c'est un plaisir. Bien entraînée, la compagnie des Grands Ballets Canadiens exprime la perfection avec délicatesse et grâce. Tous montrent leur dévouement, leur amour de la danse. L'intensité dramatique des danseurs est telle que l'on est saisi par une réalité poignante, on n'applaudit pas tout de suite à la fin, lorsque les deux jeunes amants unis dans la mort reposent dans la crypte, on reste suspendu avec une boule dans la gorge. Et puis c'est la deuxième partie Tam di Delam. Fraîcheur, gaieté, vigueur on a envie de chanter, de danser et de rire avec le violoneux toute la campagne et la vie de Québec.

Annette avec Paul est une Juliette émouvante et changeante. Elle passe de la jeune fille innocente s'amusant au bal des Capulets, à la jeune fille surprise par l'amour, à la jeune femme rencontrant la tragédie à l'aube de son bonheur. Sa technique de danse est parfaite et elle a de belles expressions dramatiques. Elle nous fait ressentir tour à tour la joie et la douleur. Alexandre Belin dans Roméo, est un héros déterminé et brave dont le visage s'éclaire d'une joie extraordinaire lorsqu'il confie son amour à Juliette. Un danseur très fort, noble et dramatique.

Alexandre Belin, que l'on appelle Sacha est avec les Grands Ballets Canadiens depuis toujours, car il a commencé à étudier la danse avec Ludmilla Chiriaeff à l'âge de treize ans. Ludmilla Chiriaeff, "Madame", a fondé les Grands Ballets Canadiens en 1958. Au début la compagnie faisait surtout des programmes de télévision. Petit à petit elle est apparue dans plusieurs théâtres, puis ce fut les tournées, au Canada et à l'étranger et à la Place des Arts. La compagnie a trente-cinq danseurs mais en comptait une cinquantaine il y a quelque temps. Malheureusement le manque de subvention l'a forcée à supprimer une partie de la troupe qui faisait des tournées dans les écoles et en général faisait connaître la danse et la compagnie plus spécialement aux enfants et adolescents. Toutefois, Brian Macdonald qui a pris la direction artistique des Grands Ballets l'été dernier, reconnaît la nécessité de continuer à faire connaître la danse et la compagnie. Il a donc organisé deux démonstrations spécialement pour les étudiants, leur montrant une classe, expliquant les exercices et terminant par plusieurs danses extraites du répertoire.

Sacha est convaincu qu'il

suite à la page 20

Vient de paraître

QU'EST-CE QUE L'EXISTENCE?
A-T-ELLE UNE SIGNIFICATION?
PEUT-ON ETRE HEUREUX?

Pour répondre à ces questions, une double recherche.

D'abord, un voyage en Europe, qui amène progressivement l'auteur à un voyage à l'intérieur d'elle-même. Cette odyssée ulyssienne provoque la condamnation de la réalité telle qu'elle apparaît afin de découvrir le sens véritable de la vie.

Selon l'auteur de "Yes monsieur", seul l'amour permettrait le règne d'une espèce d'harmonie universelle, c'est-à-dire "un monde où vivre serait une joie de tous les instants" et où le bonheur serait un fait quotidiennement renouvelé.

Cette quête individuelle est primordiale dans la mesure où elle traduit les préoccupations de l'homme contemporain et s'identifie à elles. Malgré la simplicité avec laquelle les confidences sont émises, ce texte à portée philosophique propose une solution réaliste au problème de la solitude et des conséquences qui en découlent. Bref, voilà une doctrine pratique qui mettra le bonheur à la portée de votre main!

UN SENS A MA VIE, publié aux Editions La Presse, paraît dans la collection "Chroniqueurs des deux mondes". Il est en vente partout au prix de $3.50 l'exemplaire.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB
de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

POURQUOI TANT DE MÉFIANCE ET D'APPRÉHENSION?

Depuis les débuts de l'agriculture dans l'ouest, il serait possible de retracer les moments de crises et aussi d'abondances qui ont été parallèlement suivis d'un mouvement d'entraide et de support mutuel d'une part, et d'autre part d'un mouvement d'indépendance, de convoitise et bien souvent, de perte d'action mutuelle concertée. Il serait selon ces tendances, possible d'établir que la prospérité financière, la capitalisation et le rehaussement du standard de vie ont tôt fait d'effacer ou d'étouffer ce sens inné de l'entraide chez les gens de la campagne.

Sous une prospérité apparente se cache actuellement l'ennemi qui nous amènera par faux orgueil à nous fermer les yeux sur la dure réalité de 1975, à savoir l'ingérence croissante des gouvernements dans nos affaires, soit par l'imposition de nouvelles restrictions, la législation de nouveaux contrôles ou encore par les multiples formes de subventions.

Que nous le voulions ou non, le passé avec ses modes de vie et d'exploitation est révolu. Les mesures sociales et socialistes nécessaires à la vie harmonieuse de toutes sociétés enlisent dans leurs complexités et leurs inefficacités, l'énergie d'une partie importante du potentiel de production.

L'inflation qui fait monter en flèche les coûts de production tout en amenuisant le pouvoir d'achat, aura vite fait de transformer l'opulence apparente en brillants endettements.

Il y a pourtant moyen de faire face à ces conditions qui mettent en danger la production et la relève agricoles; c'est de prendre en main, et si l'on peut dire tous ensemble nos propres affaires.

Nous avons au Manitoba à notre disposition des leviers aussi puissants que les coopératives de grain, de machineries agricoles, de développement et de consommation. En sommes-nous conscients et prenons-nous part à leur gérance comme directeurs ou membres responsables? Ne voyons-nous pas plutôt dans ces organismes qui devraient être notre préoccupation, une autre compagnie qui nous porte ombrage et qui, de toutes façons est là pour nous exploiter.

C'est ce que nous reprendrons dans un prochain article et ce dont nous discutons tous les vendredis à 17h35 à "Actuel Agricole".

C'EST PAS POSSIBLE!



LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande pour les animaux de boucherie, faible au début de la semaine, augmentait pourtant vers le milieu de la semaine. La vente des vaches a été très active et les prix étaient à la hausse. En raison de leur petit nombre sur la marché, les taureaux se sont vendus à prix fermes. Les prix des animaux d'engrais et d'élevage sont demeurés stables et ceux des porcs étaient à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 39$50 à 41$50, ventes à 42$50;
Taures cat. A 1-2, 36 à 39$20;
Vaches cat. D 1-2, 25 à 27$, ventes allant jusqu'à 28$;
Taureaux - bon, 25 à 27$, ventes à 28$75.
Les prix des porcs variaient de 56$50 à 57$80 clôturant jeudi à 56$70.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie variaient de stables à 1$50 à la baisse. Les prix des animaux d'engrais et d'élevage sont demeurés stables.

La demande pour les boeufs de boucherie était toujours très faible et leur prix ont décliné encore cette semaine d'un bon dollar cinquante. Les prix des taures sont demeurés stables. Les vaches, en forte demande au début de semaine, voyaient leurs prix monter de 3$. Ces prix déclinaient dès mercredi pour clôturer 4$ en baisse, soit 1$50 de moins que la semaine précédente.

Les quelques taureaux sur le marché se sont bien vendus, leurs prix clôturant 1$ en hausse. Les veaux de boucherie et d'élevage en hausse au début de la semaine, ont perdu ces gains pour clôturer à prix stables comparativement à la semaine précédente. Les animaux d'engrais et d'élevage de première qualité étaient en forte demande.

REÇU CETTE SEMAINE

4,250 animaux de boucherie comparativement à 2,-500 l'an dernier. 275 veaux comparé à 325 l'année précédente. 13,700 porcs contre 20,350, ainsi que 125 moutons et agneaux contre 100 l'an dernier.

Les animaux d'élevage ont été repartis comme suit: 390 au Manitoba et 98 en Ontario.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en février 1975:	66$45	plus	1$65
Porcs sur pied en février 1975:	42$10	plus	0$85
Boeufs sur pied en février 1975:	35$30	plus	0$30

CONGRÈS DES PRODUCTEURS DE DINDONS

Le mercredi 5 mars au Ramada Inn aura lieu le congrès annuel des producteurs de dindons.

L'événement commencera à 10h00 et l'ajournement est prévu vers 16h30.

Eleveurs de dindons, venez vous occuper de vos affaires le 5 mars au Ramada Inn, 1824, chemin Pembina.

Avis d'Audience Publique

OTTAWA, LE 8 AVRIL 1975 (1ère PARTIE)

PROJET DE RÈGLEMENT ET ÉNONCÉS DE POLITIQUE RELATIFS À LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE ET PROJET DE POLITIQUE CONCERNANT LE SERVICE DE TÉLÉVISION

Tel qu'indiqué dans l'avis public relatif à la télévision par câble, publié aujourd'hui, le Conseil rend public les documents suivants:

1. Projet de règlement relatif aux entreprises de réception et et de radiodiffusion.
2. Enoncé de politique relatif au canal communautaire.
3. Enoncé de politique relatif à la distribution de services radiophoniques.
4. Enoncé de politique relatif aux services par convertisseur de fréquence.
5. Enoncé de politique relatif au canal d'émissions supplémentaires.
6. Projet de politique relatif au service de télévision à péage.

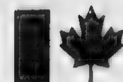
Ces documents seront étudiés lors de l'audience publique qui s'ouvrira à Ottawa, le 8 avril 1975.

Le public, les titulaires de licence de radiodiffusion de télévision par câble, les radiodiffuseurs, les représentants des autres industries concernées ainsi que toutes les personnes intéressées sont invités à faire des commentaires au sujet de ces documents. Les commentaires devront parvenir par lettre recommandée ou livraison personnelle au Directeur général, Gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa, avant le 19 mars 1975.

On peut se procurer des exemplaires des documents sus-mentionnés à la Salle d'Examen du CRTC (613 995-6957).

Guy Lefebvre,
Directeur général
Gestion des politiques de licences.

CRTC — Avis public 1975-15



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission







Fernand PARENTY
accompagnateur

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Semaine du
… 1975

cbwft 3
CÂBLE 10

Grand Zèbre
à guichet fermé

Problèmes de développement
en Afrique francophone
avec André Payette
à la Semaine verte

André Le Coz

mars 1975 ephemerides mars 1975

THÉÂTRE: LE CERCLE MOLIÈRE

28 février au 8 mars — (relâche le 3 mars)

Pièce de théâtre
"L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc.
Comédiens : Robert Trudel, Maxime Désaulniers, Monique Hébert, Bernard Boland, Francis Fontaine, Jaque Rochon, Gilles-Claude Thériault, et Gisèle Rousseau.

Billets : adultes, $3.75; étudiants et âge d'or: $2.50; groupe d'étudiants (10 ou plus) $2.00. En vente au C.C.F.M. et A.T.O.

Matinées: le 2 mars à 14h et les 6 et 7 mars à 13h.

Renseignements en appelant le C.M. au numéro 257-3340, poste 35.

DANSE: LES GAIS MANITOBAINS

21, 22, 23 mars

Spectacle "Mon pays"
grand spectacle folklorique. . . une production de Les Gais Manitobains comprenant 55 danseurs, chanteurs, musiciens, gigueurs, et comédiens; mise en scène digne de représenter les forêts, la neige glacée, les grands espaces et les gens sympathiques de notre pays, de notre Canada! Vous verrez les Indiens des Plaines, les Métis du Manitoba, et la suite Canadienne française.

Endroit : Salle de théâtre C.C.F.M.

Billets : $2.50. En vente au C.C.F.M.

MUSIQUE ET CHANT : LE 100 NONS

14, 15, 16 mars

Boîte à chansons en la petite salle de spectacle au C.C.F.M.

Heure : 20h30

Autre information au numéro 257-3340, poste 50 ou 51.

CHANT CHORAL : MÉLO-MANI

22, 23 mars

Mélo-Mani régional à Lorette, Manitoba (ateliers de chant choral et concerts). Autres renseignements en appelant Alice au numéro 257-3340, l'après-midi seulement.

CONFÉRENCE : LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

21 mars

Conférencier : Rossel Vien.

Endroit-heure : Petite salle de spectacle du C.C.F.M. à 20h.

Thème : 1) Manuscrit de Louis Riel
2) Une colonie francophone qui n'a pas survécue.

Entrée libre, tous bienvenus.

ASSEMBLÉE ANNUELLE: LA S.F.M.

14 mars

Soirée Franco-Manitobaine au C.C.F.M. Dans le cadre de l'Assemblée Annuelle. Participation des groupes culturels, des chorales manitobaines, chanteurs de boîtes à chansons, et danseurs folkloriques.

16 mars

Assemblée annuelle S.F.M. — au C.C.F.M.
Invitation au grand public.
Information au numéro 233-4915.

CINÉMA: CINÉ-CLUB DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

10 mars A l'écran: "Le grand amour"

31 mars A l'écran: "Mouchette"
Endroit: amphithéâtre de l'Institut Pédagogique.
Heure : 20 heures
Prix : $1.00
Du bon café avec amis suivra le film.
Discussion toujours encouragée.
Invitation à tous.

Le Centre Culturel Franco-Manitobain vous offre des cours de formation ou recyclage dans diverses disciplines pour aider à développer des personnes de ressource dans votre milieu.

Ce programme consiste en deux ateliers d'introduction dans chaque discipline. C'est-à-dire que les 16 et 30 mars, il y aura au C.C.F.M. des ateliers d'introduction dans les domaines de bricolage, poterie. . . les 9 et 23 mars, dans les domaines de peinture, théâtre et l'art du tissu (voir feuille verte). Les participants devront choisir un des domaines pour le 2 et le 16 et/ou un des domaines pour le 9 et le 23 mars. S'il choisit poterie par exemple, le participant devra rester dans l'atelier de poterie pour les deux classes d'introduction. Pour les cours qui suivront après ces cours d'introduction, le contenu sera décidé par les participants.

Les ateliers auront lieu le dimanche de 10h à 16h au Centre Culturel Franco-Manitobain.

Ces cours sont profitables aux professeurs, animateurs locaux, chefs de scouts et guides, programme d'âge d'or et toute institution ou organisation qui désirent incorporer les disciplines sus-mentionnées dans leurs programmes. Les cours sont ouverts à tout manitobain âgé de 16 ans et plus.

L'inscription qui comprend le repas du midi et matériaux nécessaires est de $16 pour les deux ateliers d'introduction dans une discipline.

Ce programme est sous la direction de Janine Tougas, coordonnatrice/animatrice au C.C.F.M.

Lucille Wiltshire — Agent d'information —
C.C.F.M. 257-3340, poste 25.

Centre Culturel Franco Manitobain
340 BOULEVARD PROVENCHER — TEL. 257-3340

La Semaine verte
dimanche 2. 12 h 00

Le développement en Afrique francophone, un mot difficile à définir...

Après quatre dossiers qui ont porté sur les problèmes particuliers à quatre pays d'Afrique, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada assisteront, le dimanche 2 mars à midi, à une suite d'entretiens au cours desquels on tentera de faire le point sur l'ensemble de la situation. Représentatifs des quatre grandes régions de l'Afrique francophone, le Niger, le Sénégal, la Tunisie et le Zaïre, parcourus pendant cinq semaines par deux équipes de **la Semaine verte**, alimenteront le commentaire et l'analyse de Samir Amin, René Dumont, André Payette et de trois coopérants canadiens en Afrique.

Établi à Dakar, au Sénégal, Samir Amin est directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification de Dakar. Auteur de plusieurs ouvrages importants dans ce domaine, il a notamment publié *le Développement inégal* et *la Crise de l'impérialisme*.

Agronome et professeur d'agriculture, René Dumont est lui aussi spécialiste de ces questions et il a publié entre autres, *Tiers monde affamé* et, récemment, *Paysanneries aux abois: Ceylan, Tunisie, Sénégal*. René Dumont est docteur *honoris causa* de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa.

Quant à André Payette, figure bien connue des téléspectateurs de Radio-Canada, il est directeur du Centre d'étude des sciences et techniques de l'information (CESTI), de l'Université de Dakar, lequel est financé par le Sénégal, la France et le Canada.

Au cours de ces entretiens diffusés à la chaîne française, Samir Amin mettra en évidence le caractère de l'évolution du système mondial au cours des vingt dernières années. Loin d'avoir amorcé un mouvement de rapprochement, le système mondial a au contraire stimulé une aggravation de l'écart entre les pays développés et les pays sous-développés. Par ailleurs, même si certains pays « pauvres » ont connu un taux de croissance plus élevé au cours de cette période, il demeure que les grandes masses internes, miséreuses de ces pays n'ont profité en rien de ce « développement », un mot difficile à définir, de constater Samir Amin.

Interrogé particulièrement sur la situation de l'Afrique dans sa lutte contre la faim, René Dumont parlera des possibilités de développement de l'agriculture, des forêts et des pêcheries de ce continent. Au fur et à mesure qu'elle perd du terrain, l'Afrique devient de plus en plus dépendante des pays riches en grains. En outre, à cause du phénomène de commercialisation déclenché par le colonialisme, le paysan africain a délaissé son habitude de prévoir une « réserve » alimentaire. Devenue valeur commerciale, celle-ci, à son tour, ne lui rapporte pas suffisamment pour entreprendre ce que René Dumont définit comme une « révolution fourragère », capitale pour l'avenir des populations africaines.

Responsable de la formation d'étudiants venus de sept pays de l'Afrique francophone, André Payette expliquera pour sa part comment il est appelé à former des « communicateurs africains », rouage essentiel d'une entreprise de développement qui fait de l'Afrique un immense laboratoire de l'humanité future.

Commentateurs: Gustave Larocque et Germain Lefebvre. Réalisation: André Desbiens et Jean-Guy Landry.

Pierre Rochon

André Payette



9h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h15 **LES ORALIENS**
« Les Animaux domestiques ».
9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
« Octavie ».
9h45 **EN MOUVEMENT**
« Anti-douleur ». « Trimm-Québec »: l'adhésion et la persévérance dans les programmes. Participation de Monik.
10h00 **MINUTE MOUMOUTE!**
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Raymond Plante, Jacqueline Barrette, Daniel Cadet, Michel Rivard, Serge Thériault et Jean-Pierre Plante. Réal.: Jean Picard.
10h15 **TOPINO**
Début
10h30 **DÉPART**
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
M. Lionel Muloin presente les différentes coupes de la viande de porc. Le filet de porc à l'orange.
11h30 **HISTOIRES SANS PAROLES ●**
« À la guerre comme à la guerre ». « Self-Service ». « Un pompier hors classe ». « Le Faux Sénateur ».
12h00 **LE MONDE EN LIBERTÉ**
« Les Galapagos ».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Jen Roger et Richard Huet. Réal.: Laurent Larouche.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
À la suite de l'émission « Vivre à deux », table ronde avec les femmes de quelques-uns des participants masculins qui se sont exprimés avec le plus de conviction. — Chronique « Télé-flash ». Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.
14h30 **CINÉMA**
Fusil chargé. Drame de mœurs réalisé par Carlo Lombardini, avec Jean Vallée, Evelyne Dress et Raymond Meunier. À son retour en Sardaigne après des études en Angleterre, le fils d'un riche propriétaire découvre que la région vit dans la terreur à cause d'une bande de voleurs de troupeaux. Le jeune homme fait échouer un raid dirigé contre le domaine de son père et le chef, pour se venger, enlève la fille de son intendant (Fr. 71).
16h00 **BOBINO**
16h30 **GRUJOT ET DÉLICAT**
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. « La Vérité ».
17h00 **TARZAN**
« Le Signe blanc ». Une étrange mission pour Tarzan au Mont Enchanté.
18h00 **ACTUALITES 24**
19h00 **LES NOUVELLES AVENTURES DE PINOCCHIO**
Début.
19h30 **LES GRANDS FILMS**
Soleil rouge. Western réalisé par Terence Young, avec Charles Bronson, Alain Delon, Ursula Andress et Toshiro Mifune. Des bandits attaquent un train où voyage l'ambassadeur du Japon. Le chef de la bande s'empare d'une cargaison d'or et d'un sabre cérémonial destiné au président des États-Unis (Fr.-it. 71). Prés.: Jacques Houde.
21h30 **DESTINATION: MONDE**
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayer. « L'Irlande » (1re de 4).
22h00 **LA FLÈCHE DU TEMPS**
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « La Rétroaction physiologique », avec le docteur Barbara Brown, du Veteran's Administration Hospital, Calif. Recherches: Denis Latendresse. — « La Toile d'araignée électrique ». Une exploration du réseau électrique de l'Hydro-Québec, un des plus longs réseaux intégrés au monde. Invité: M. Gaston Desroches, directeur, conduite du réseau à l'Hydro-Québec. Recherches: André Potworowski. Réal.: Jean-Yves Laforce.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES et SPORTS**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
24h00 **LES ÉVASIONS CÉLÈBRES**
Le duc de Beaufort. En avril 1643, le roi Louis XIII est à l'agonie. Il dicte à la reine Anne d'Autriche et à Chavigny, secrétaire d'État, ses dernières volontés: la France doit être gouvernée par un conseil dont le cardinal Mazarin fera partie. Le 14 mai, le roi meurt. Aussitôt, parmi les courtisans et les princes de sang, les intrigues se nouent. Avec Georges Descrières, Corinne Marchand, Christiane Minazzoli, Gérard Hernandez et Jacques Castelot. Scénario et dialogue: André Castelot. Réal.: Christian Jaque.

9h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h15 **LES ORALIENS**
« Drôles de jardins ».
9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
9h45 **EN MOUVEMENT**
« Conditionnement physique général ». Les machines magiques. Participation de Fleurette C. Turcotte, de Thetford-Mines.
10h00 **AU JARDIN DE PIERROT**
« Arc-en-ciel ».
10h15 **CLAK**
« Vite-lent ». Réal.: Guy Comeau.
10h30 **DÉPART**
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
René Marchand, poissonnier, vient nous parler des crustacés, des mollusques et des fruits de mer en général. Recettes de soupe aux huîtres et de langoustines grillées.
11h30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
« Le Domaine du homard ». Documentaire sur le homard et sur les autres animaux marins. Images du naturaliste-photographe Bill Jahoda et sa fille Janet. Narrateur: Bertrand Gagnon.
12h00 **MINI-FÉE**
« Le Cahier magique ».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Pascal Normand, Lise Thouin, Bruno Deforge et Flora Chiasson. L'atelier de Claude Lafortune: Comment fabriquer des arrosoirs? Réal.: Alex Page.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **EMISSIONS SCOLAIRES "EXODUS" (1er partie)**
15h05 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
France Nadeau interviewe M. Louis Mahuzier, explorateur, sur les magiciens et les lamas de l'Himalaya. — Louiselle Fortier rencontre Lucille Fabi-Girard, étudiante en sciences de l'éducation, option orthopédagogie (rééducation des troubles d'adaptation et d'apprentissage scolaire), à l'Université de Sherbrooke. — Chronique « Les Femmes célèbres », avec Minou Petrowski. Réal.: René Verne.
16h00 **BOBINO**
16h30 **LE MAJOR PLUM-POUDING**
« Passeport pour l'Inerbol ».
17h00 **MARCUS WELBY, M.D.**
18h00 **ACTUALITES 24**
19h00 **POUR TOUS ●**
L'Homme le plus drôle du monde. Hommage à Charlie Chaplin, réalisé par Vernon P. Becker, avec Mabel Normand, Edna Purviance, Sidney Chaplin, Ben Turpin et autres. Charlie Chaplin, le plus grand comédien de tous les temps. Les grandes lignes de sa fulgurante carrière. Les comédiens connus et aimés dont il s'est entouré. Extraits de ses films muets (USA 67).
20h30 **AVEC LE TEMPS**
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Marthe Nadeau, Amulette Garneau et Véronique LeFlaguais. François veut quitter définitivement la maison de ses parents. Sa mère ne l'accepte pas. Réal.: Maurice Falardeau.
21h00 **HORS SÉRIE**
Jalna. Les nombreuses péripéties de quatre générations, basées sur les romans de Mazo de la Roche, écrivain canadien. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gillie Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. Pour sauver Jalna, le vieux Renny convoque un conseil de famille puis, par ruse, s'empare de l'héritage d'un neveu. Renny revoit tout son passé depuis la première grande guerre (2e de 13). Réal.: John Trent.
22h00 **DOSSIERS**
« Le Système métrique » (2e de 3).
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES et SPORTS**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
24h00 **CINEMA ●**
Falstaff. Drame historique réalisé et interprété par Orson Welles, avec Keith Baxter, John Gielgud et Normand Rodway. Sir John Falstaff partage les fredaines du jeune prince Hal, fils du roi Henri IV d'Angleterre. Lorsque le comte Henry Percy conteste la légitimité de la couronne et entraîne une partie de la noblesse dans la révolte, Hal rejoint son père au combat et Falstaff lui-même réunit une petite troupe. La victoire remportée, Falstaff n'hésite pas à s'attribuer faussement quelques exploits (Hisp.-suisse 66).

Vedettes en direct
mardi 4, 20 h 30

Le Monde merveilleux de Disney
le mercredi, 17 h 00

Michel Delpech parmi nous

Le mardi 4 mars à 20 h 30, l'invité de **Vedettes en direct** sera Michel Delpech qui récemment faisait une tournée au Québec.

Michel Delpech est probablement le genre d'interprète dont on connaît les chansons sans pour autant pouvoir y associer une figure et un nom. Il y a d'ailleurs de fortes chances qu'on ait déjà fredonné quelques-uns de ses succès. Aujourd'hui âgé de 29 ans, il a chanté un peu partout à travers le monde. Que ce soit en Europe, en Russie, au Japon ou en Amérique, on a appris à connaître les mélodies de Delpech.

Ce qui est amusant c'est la façon dont s'est amorcée la carrière de Delpech. La première fois qu'il a chanté devant un public c'était à l'occasion de la fête du lycée qu'il fréquentait. Et savez-vous pourquoi il avait accepté de chanter? Tout simplement parce que les répétitions de ce spectacle avaient lieu pendant les heures de retenue. Comme quoi l'école buissonnière mène à tout.

Pendant ce spectacle réalisé par Jacques Demers, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront écouter quelques-uns des grands succès de Michel Delpech dont *Pour un flirt*, *les Divorcés* et *Nous n'habitons plus ensemble*, de même que *La maison est en ruine*, *Je pense à toi* et *Un jour tu verras*.

Parmi les membres de l'équipe qui ont créé ce **Vedettes en direct** on retrouve: Jean-Marie Vincelette (éclairage), André Riopel (prise de son), Philippe Lamarche (direction technique), Léon Bernier (direction musicale), Claude Côté (assistant) et Jacqueline Archambault (script-assistante).

Peut-être qu'après avoir entendu ce spectacle enregistré au studio-théâtre de Radio-Canada, **le nom de Michel Delpech vous sera-t-il plus familier? Car alors vous saurez qui a composé ces belles mélodies que vous connaissiez déjà.**

Un monde enchanté pour tous

Un univers féerique où s'entremêlent harmonieusement le passé, le présent et le futur: une aventure fascinante qui nous plonge dans la fantaisie et la découverte, voilà, si on est capable de le définir avec des mots, à quoi correspond **le Monde merveilleux de Disney**.

Cette série qui continue d'intéresser, depuis plusieurs années, les petits et les grands, est présentée toutes les semaines, le mercredi à 17 heures, à la télévision de Radio-Canada. Les héros de Walt Disney sont recrutés dans tous les milieux: celui des bandes dessinées, celui du monde animal ou encore celui des enfants. Que ce soit Donald Duck, le cougar Charlie ou Chango le petit Mexicain, ils ont tous un point en commun: une aventure fantastique à nous faire partager.

D'ici la saison estivale, **le Monde merveilleux de Disney** vous ouvre toutes grandes ses portes et vous invite à suivre:

le 5 mars: Michael O'Hara IV (1re partie)
le 12 mars: Michael O'Hara IV (2e partie)
le 19 mars: Rusty, citadin malgré lui
le 26 mars: Un fermier d'occasion (1re partie)
le 2 avril: Un fermier d'occasion (2e partie)
le 9 avril: Chango, gardien du trésor maya
le 16 avril: Charlie, le cougar solitaire (1re partie)
le 23 avril: Charlie, le cougar solitaire (2e partie)
le 30 avril: Les espions volent haut (1re partie)
le 7 mai: Les espions volent haut (2e partie)
le 14 mai: Les espions volent haut (3e partie)
le 21 mai: Chandar, le léopard noir (1re partie)
le 28 mai: Chandar, le léopard noir (2e partie)

Le Monde merveilleux de Disney ou quand une série continue de séduire parce que, tout simplement, elle s'attache à ce petit côté enfant qui nous anime tous.

Michel Delpech



Le Monde merveilleux de Disney



mardi 4 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« L'Accident d'auto ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Dépisteur gourmand ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Abdomen ». « Trimm - Québec »: l'adhésion et la persévérance dans les programmes. Participation de Claude.

10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Lise Lemay et Jean Renaud. Musique : Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.

10h15 TUKTU
Début.
« Tuktu et la pêche à la foème ».

10h30 DÉPART

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
René Marchand, poissonnier, donne ses conseils dans le choix des poissons et enseigne à les vider.

11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Début. Réalisé par Michel Wyn, avec **Marthe Keller, Louis Velle** et Michèle Rossignol. François, jeune diplomate, est en vacances chez sa mère près d'Avignon. Il rencontre la jolie Caroline, belle Américaine directrice d'une troupe de ballet et semble l'aimer. Arrive un groupe de jeunes Scandinaves, dont une très jolie fille.

12h00 LE PRINCE SAPHIR
« La Chasse ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Véronique, Huguette Joyal, Gabriel Charbonneau et Clémence Desrochers. Réal.: Jean Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Ah si le Pontiac pouvait parler... ». Témoignages sur les conditions de vie dans lesquelles évolue la population du comté de Pontiac, avec près de 50% de sa main-d'œuvre inactive, l'isolement de ses communautés, la fragilité de son économie, ses graves écarts linguistiques. Recherche: Jacques Hamelin. Animatrice et interviewer: Lise Garneau. Réal.: Franck Duval, à Ottawa.

14h30 CINÉMA
L'Homme à la tête fêlée. Comédie dramatique réalisée par Irwin Kershner, avec Sean Connery, Joanne Woodward, Patrick O'Neal et Jean Seberg. Un poète méconnu devient violent. À la clinique où il est amené, un neuro-chirurgien insiste pour pratiquer sur lui une lobotomie expérimentale (USA 66).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « Le Retour de Robin des Bois ».

17h00 DANIEL BOONE
« Secours inattendu ».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 PRINCE NOIR
« Au revoir, Prince Noir ».

19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Réal.: Claude Désorcy et Claude Routhier.

20h00 SPRINT
Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste : Pierre Duceppe. Réal. : Thérèse Patry. « Jeux d'hiver — 1968 ».

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Michel Delpech.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Roland Bédard, Reine France, Nicole Leblanc, Yvan Canuel, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, Réjean Lefrançois, Roland D'Amour, Michèle Magny, Marcelle Pallascio et François Tassé. C'est le matin de l'opération pour Martine; Emma tente de l'aider malgré tout. Pour Anatole et Inonda, c'est le grand jour! Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur : Pierre Nadeau. Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES et SPORTS

24h00 CINÉMA
Le Requin est au parfum. Film d'espionnage réalisé par Fernando Cerchio, avec Gordon Scott, Magda Konopka et Aurora de Alba. Un agent secret est chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la fuite d'Europe de l'Est d'un baron qui a demandé asile politique aux Américains. Au cours de son enquête, il trouve régulièrement sur sa route une jeune femme mystérieuse. Il finit par découvrir que le baron est en possession de documents compromettants dont il veut profiter pour faire du chantage (It.-esp. 66).

mercredi 5 mars r

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Au casse-croûte ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Centour doute ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». « Trimm-Québec »: l'adhésion et la persévérance dans les programmes. Participation de Christine.

10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « La Rue ».

10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« Les Bulles ».

10h30 DÉPART
Invitée : Françoise Gaudet-Smet. Sujet: l'Italie.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette reçoit le comédien Yvon Dufour et prépare un coq-au-vin.

11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
Début. « Chasseur de daims ». Aventures réalisées par Pierre Gaspard-Huit et Serge Nicolaesco, avec Helmut Lange, Pierre Massimi et Carola Wied. Natty Bumpo, chasseur de daims, arrive chez les Indiens. Il devient frère de sang de Chingapook. Ce dernier recherche sa fiancée Wa-Ta-Wah, enlevée par les Iroquois.

12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Le Soleil d'Afrique ». Découragé par la disette qui continue de sévir à la Baie d'Hudson, d'Iberville retourne à Québec. Il y arrive alors que l'on célèbre les funérailles de de Comporté et que l'on conduit aux galères vingt-deux prisonniers iroquois. D'Iberville demande à Denonville de le laisser partir pour la France. Arrivé à Versailles, il explique au ministre Seignelay qu'il faudrait déloger les Anglais du fort Nelson. Seignelay remet à d'Iberville un bateau: Le Soleil d'Afrique.

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Claude Trenet, Jimmy Bond, Nicole Martin et Roger Magnan. Réal.: Aurèle Lacoste.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINÉMA
Opéra de la vie: l'Opéra au Mexique. Documentaire réalisé par François Reichenbach. Le Mexique et les Mexicains vus par François Reichenbach (Fr. 70).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Le Rêve de Mandarine » Grâce à Mandarine, Picotine vivra une nuit merveilleuse. Participation de François Tassé, Louisette Dussault, Guy L'Ecuyer, Huguette Oligny et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco.

17h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL

17h30 ACTUALITÉS 24

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
D'Atlanta, les Canadiens de Montréal rendent visite aux Flames d'Atlanta. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz, Gaston Laporte et Jacques Primeau.

20h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Michael O'Hara IV » (1re partie). Comédie policière, avec Dan Daley, Jo Ann Harris et Michael McGreevy. Mike O'Hara IV est la descendante d'une longue lignée de valeureux policiers. Soucieuse de perpétuer la tradition familiale, ses méthodes originales déroutent autant la police que les bandits.

21h30 ACTUALITES MAGAZINE

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon, André Ménard, Christiane Tremblay et Jean-Claude Labrecque. Réal.: Claude Caron. Sujets: « Les Frais funéraires » et « Les Disques ».

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES et SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Police sur la ville. Drame policier réalisé par Donald Siegel, avec Richard Widmark, Henry Fonda et Harry Guardino. Deux détectives de la police de New York se laissent distraire par un suspect qu'ils étaient venus arrêter et se font enlever leurs armes (USA 68).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot de la Gendarmerie canadienne » (2e de 4).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 CONNEXION
Émission qui permet aux jeunes de faire connaître leurs idées, leurs projets, leurs expériences ou inventions et de stimuler la créativité de tous. Animateurs: Geneviève Guérin et François Blain. Recherches: Raymond Plante. Réal.: James Dormeyer.

11h00 POLY EN ESPAGNE
Avec Thierry Missud et Jordi Espressate. Le village décide de faire une battue pour retrouver Jef et réhabiliter ainsi Théodore. Juanito, à la recherche de Poly, se trouve face à face avec Jef. Les deux hommes se battent (**dernière**).

11h30 LASSIE
« Petit-Beurre ». Pendant que les nouveaux amis de Lassie, Raoul et Daniel, travaillent à la construction de la voie ferrée près de Sonora en Californie, Lassie et un jeune chiot, Petit-Beurre, partent explorer la région. Tout en s'amusant, Petit-Beurre se retrouve dans de bien beaux draps!

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Colisée de Québec, le tournoi de hockey Pee-wee classe 4. Commentateur: Gérard Potvin. Analyste: Pat Lafleur. Réal.: Jacques Primeau.

13h00 SPORTHÈQUE
« Les Championnats du monde de cyclisme ». Deuxième d'une série de quatre consacrée aux championnats mondiaux de cyclisme qui ont eu lieu à Montréal en août dernier. Lionel Duval et Georges Seltzer commentent les épreuves disputées au vélodrome de l'Université de Montréal. Réal.: Jacques Viau

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Je pense que le titre Juste Femme, c'est mieux que Femme douce, que Femme folle ». Les maladies mentales chez les Québécoises. Invités: les docteurs Noé Garneau, Robert Duguay et Yolande Prénoveau, psychiatres. Participation de Clémence Desrochers, Nicole Brossard, Johanne Ménard, Céline Beaudet, Irène Boisvert, Louisette Dussault et Marc Legault. Animatrice: France Nadeau. Musique originale de Jean-Marie Benoit. Réal.: Pierre Ducepoe

15h00 PSST! PSST! AÏE-LÀ!
« Divers »: « Les Grandes Productions ». « Hockey ». Réal.: Gilles Senécal.

[illegible] CINÉMA-JEUNESSE
Pluk, naufragé de l'espace. Dessins animés réalisés par Jean Image. Au moment où Nicky et Babette s'apprêtent à monter à bord de leur vaisseau spatial en compagnie de leur chien Jupiter, ils reçoivent la visite d'un naufragé de l'espace, Pluk (Fr.).
Les Petits Explorateurs. Film d'aventures réalisé par Katy Touchette. Musique: Gordon Fleming, accordéoniste. Narrateur: François Rozet. Richard et Christine jouent les explorateurs dans la région de Frelighsburg (Can.).

17h00 BAGATELLE
« Caliméro »: « Contestataire et photographe ». « Les Aventures merveilleuses du Signor Franco Cavani »: « L'Abeille et sa ruche ». « Pouf et Riqui »: « La Chasse au fantôme » et « Deux bandits bien pris ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny ». « Bolek et Lolek »: « Le Dragon »

18h00 DÉCLIC
« Bandes et raies » (**dernière**).

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Blues de Saint-Louis rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz, Jacques Primeau et Gaston Laporte

21h30 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières et Yvon Bouchard. « Le Sept de cœur ». Un ami d'Arsène Lupin disparaît mystérieusement. Comme Lupin le sait associé à un important projet en aéronautique, il enquête discrètement (**dernière**).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
La Saignée. Drame policier réalisé par Claude Mulot, avec Bruno Pradal, Charles Southwood et Gabriele Tinti. Témoin inopiné d'un meurtre commis par un chef de la mafia, un homme s'enfuit de New York et se réfugie dans son village natal en France. Il y est rejoint par un tueur à gages et un officier de police américain. Entre-temps, il a renoué avec son ancienne maîtresse, maintenant mariée à un jeune industriel. Celui-ci décide de se venger de son rival en lui administrant une bonne correction avec l'aide de quelques amis (Fr.-it. 71).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
9h30 LE ROI LÉO
« Le Mammouth ».
10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.
10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: le père Richard Bergeron, o.f.m. Dir. musicale: Marie Bernard. Anim.: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.
11h00 RENCONTRES
Invité: M. Jean-Marie Domenach, directeur de la revue « Esprit », Domenach publiait récemment un essai « Le Christianisme éclaté » (Éd. du Seuil). Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
11h30 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
En vedette aujourd'hui: Eddie « Cleanhead » Vinson, chanteur et saxophoniste. Avec la participation du guitariste Larry Coryell.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: dernier reportage d'une série de 5 sur l'Afrique francophone: problèmes de développement en Afrique francophone. Participation d'André Payette, directeur du Centre d'etude des sciences et techniques de l'information de l'Université de Dakar; de René Dumont, agronome et professeur; de Samir Amin, directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification de Dakar, et de trois cooperants canadiens en Afrique. Commentateurs Gustave Larocque et Germain Lefebvre. Réal.: André Desbiens et Jean-Guy Landry. — Commentaires sur l'actualité agricole Chronique horticole: plantation des tubercules et bouture des bégonias tubéreux, avec Denise Ouellet. Bilan de l'agriculture au Québec: la production des poulets de gril. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Réal.: André Desbiens, Jean Charbonneau, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry
13h00 D'HIER À DEMAIN
« The Goshawk ». Documentaire réalisé par David Cobham, avec Duncan Carse. L'art d'apprivoiser un faucon et de le dresser. Le passe-temps d'un Anglais
14h00 SYNTHESE
14h30 MAGAZINE OLYMPIQUE
15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.
16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« En compagnie des handicapés ». (Hommage aux aveugles et aux sourds). Invités: Mme Paule Evrard, MM. Jean-Pierre Cartier, Gilles Lefebvre, Michel Leroux et Gérard Courchesne. Participation des mimes Jacques Hamon, Serge Brière et Chantal Leroux. Réal.: Paul Leduc.
17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome. Louis Dumas s'entretient avec le professeur René Dubos, microbiologiste.
18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h40 NOUVELLES DU SPORT
18h50 CHRONIQUE DE FRANCE
19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Les Malheurs de Sophie et Juju ». Avec Vincent Bilodeau, **Jacques Galipeau**, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Mariette Duval, Guy L'Ecuyer, Benoît Marleau et Eric Gaudry. Réal.: Bruno Paradis.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
À communiquer.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
À guichet fermé: le Grand Zèbre. Comédie en trois actes de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues, mettant en vedette Anne Villeneuve, Pierre Thériault, Jean-Marie Lemieux, Denis Mercier, Catherine Bégin et Mariette Duval. C'est l'histoire d'un homme qui, lassé de sa femme, prend une assurance-vie et simule une noyade. Un deuxieme mariage: une deuxième noyade. Au moment où il s'apprête a se noyer pour une troisième fois, des circonstances imprévisibles le mettent en présence de ses trois « veuves ». Réal.: Louis Bédard.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 CINÉ-CLUB
Quatre nuits d'un rêveur. Drame psychologique écrit et réalisé par Robert Bresson, d'après la nouvelle « Nuits blanches » de Dostoievsky, avec Isabelle Weingarten, Guillaume des Forêts et Jean-Maurice Monnoyer. Un peintre, musardant un soir sur un pont de la Seine, empêche une jeune fille de se suicider. Il revoit celle-ci le lendemain et elle lui raconte son histoire. Amoureuse d'un étudiant qui logeait chez sa mère, elle s'est donnée à lui Le jeune homme est parti en Amérique en lui donnant rendez-vous sur ce pont à son retour. Elle sait qu'il est revenu en France et pourtant il ne lui a pas donné signe de vie (Fr.-it. 71).

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « La Machine à écrire ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mimo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. « L'Anniversaire de Verbo ».
9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». « Trimm-Québec »: l'adhésion et la persévérance dans les programmes. Participation de Christine.
10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Le Poids des Chiboukis ».
10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Le Rhume et la grande course des courants d'air ».
10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Le boucher Lionel Muloin présente les différentes coupes de veau. Au menu: une épaule de veau farcie.
11h30 MINOS 5
« Le Tunnel ». L'entrée d'une caverne sous-marine s'effondre. Steve est coincé.
12h00 CHER ONCLE BILL
Avec Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « La Veuve et le célibataire ».
12h30 LES COQUELUCHES
Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Invités: Danielle Oddera, Roberto Medile et André Gagnon.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Le Couple... c'est l'osmose de deux moi » (2e de 3 émissions). Françoise Faucher s'entretient avec deux couples qui réfléchissent sur la vie à deux: le poète Jacques Brault et Madeleine, et Gilles Demers et Doris. Réal.: Robert Séguin.
14h30 CINÉMA
On n'arrête pas le printemps. Étude de mœurs écrite et réalisée par René Gilson, avec Marc Chapiteau, Jeanne Goupil, Didier Blanfeuil et Gilda Laghan. Dans un lycée de Paris, des étudiants contestataires préparent des manifestations, publient un journal, discutent avec leurs professeurs sur les méthodes d'enseignement, ont des altercations avec la police (Fr. 71).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux.
16h30 LES EGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.
17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. « La Migration des éléphants » (2e).
18h00 ACTUALITES 24
19h00 GENIES EN HERBE
St-Pierre vs Collège
19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Fred fait du surf ». La Plage Idéale est envahie par les amateurs de surfing dont c'est le concours annuel. C'est là que Fred a choisi d'amener Délima et ses amis Laroche pour un week-end tranquille.
20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Danielle Roy, Pascal Rollin, Anne Dandurand, Benoît Girard, France Berger, Hélène Lasnier, Yvon Thiboutôt, Elisabeth LeSieur, Marc Favreau, Béatrice Picard et Jacques Brouillet. Réal.: Richard Martin.
20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Denise Pelletier, Guy Provost, Bondfield Marcoux, Lionel Villeneuve, Gisèle Trépanier, Jacques Thisdale, Yolande Michot, Yvan Canuel et Gilbert Comtois. Réal.: Guy Hoffmann.
21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.
21h30 BRIGADE SPÉCIALE
Avec George Sewell, Patrick Mower et Susan Jameson. « L'Autre ».
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES et SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.
24h00 CIVILISATION
« Le Matérialisme héroïque ». En partant de la ville de New York, le commentateur donne son impression actuelle non sans ajouter quelques réflexions sur des valeurs toujours de mise. Auteur et animateur: Sir Kenneth Clark. Réal.: Peter Montagnon. Prod. pour la BBC: Michael Gill (dernière).

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

ST VITAL

Le lundi 17 février 1975, à 19h30, avait lieu l'ouverture officielle de l'école Lavallée à St-Vital. Depuis septembre 1974, plus de 400 étudiants de la maternelle à la neuvième suivent leurs cours dans la section française de cette école.

Mme Ida Appelmans, commissaire d'écoles, présidait à la cérémonie. Après la présentation des invités d'honneur par celle-ci, les personnes suivantes offraient leurs voeux: M. Gordon Newton et M. le Dr D. Penner, directeur général et président de la division scolaire de St-Vital, respectivement; l'Honorable B. Hanuschak, ministre de l'éducation et M. Olivier Tremblay, coordonnateur du Bureau d'Education Française.

Suivit ensuite la remise solennelle des clés par l'entrepreneur général, M. J. Taubensee, à l'architecte, M. G. Macdonald et par celui-ci au président de la C. S. le Dr Penner, qui les présenta au Surintendant, M. Newton. Ce dernier les remit enfin aux directeurs de l'école Lavallée, M. W. Treidler, directeur de la section anglaise, et M. René Deleurme, directeur de la section française.

La foule présente fut ensuite invitée à visiter l'école et à prendre un café et un goûter, si bien servis par Mmes Freda Champagne et Jeanine Du, aidées des demoiselles Rachelle Sabourin, Suzanne Bernardin et Mona Champagne et René Sabourin. Le goûter était une gracieuseté de la division scolaire de Saint-Vital.

L'école Lavallée, située sur le chemin Ste-Anne, est un complexe de deux pavillons; un offrant le programme en anglais, et l'autre offrant le programme en français. Ecole unique en son genre au Manitoba.

G. D.

Dans l'esprit du Festival du Voyageur, les élèves de l'école Lavallée ont participé durant la semaine à des activités sportives, organisées par le corps professoral.

Le mercredi après-midi, les élèves de la 7e, 8e et 9e années se rendirent au Club Communautaire de Glenlee pour participer à des jeux tels que hockey, ballon-balai...

Les élèves du jardin à la 6e année, avec quelques parents et les professeurs, se rendirent au parc St-Vital pour s'amuser sur les glissades.

Certains après-midi avaient été réservés aux activités dans la cour de l'école. Le chocolat chaud, servi par des volontaires, a été bien apprécié par tous les élèves après ces randonnées.

Les parents désirent remercier les professeurs pour avoir bien voulu participer à ces jeux.

Félicitations à notre 6e année pour avoir remporté le 2e prix au concours mural du festival.

LES TOURNESOLS DE ST-VITAL

En septembre '74, plusieurs parents se réunissaient au Centre Culturel pour discuter ensemble de la possibilité d'avoir une pré-maternelle à St-Vital. Les parents se montrèrent fort intéressés, et ce soir-là, un comité fut formé pour mettre en marche ce projet important. Les trois membres du comité sont Jeannine Pittet, Jeannine Marcoux et Rosemarie Beaudry.

A partir de ce moment, ce comité mit beaucoup d'heures de travail pour organiser et mettre sur pied la pré-maternelle. Ici, on doit remercier Louise Lallaie, de la S.F.M., pour l'aide qu'elle nous a donnée afin de trouver le local nécessaire.

Avec l'aide de Louise et la coopération du surintendant, M. Newton, nous avons eu une classe à l'école Norberry, chemin Ste-Marie.

Après plusieurs interviews, nous avons choisi notre institutrice, Mme Christine Lozowy. Ensemble, le comité et l'institutrice ont déterminé nos objectifs, que voici: 1 - que l'enfant puisse parler, chanter et jouer dans une ambiance française. 2 - développer et encourager la créativité chez l'enfant en lui présentant des choses à faire que, normalement, les mamans n'ont pas le temps de faire avec eux à la maison. 3 - que l'enfant apprenne à vivre en groupe et à partager avec les autres enfants de son âge tout en jouant. 4 - que l'enfant puisse lentement se détacher de sa mère pour que l'adaptation à la maternelle soit plus facile.

Nous avons aussi pensé qu'il serait bon de leur donner une identité spéciale; alors on leur trouva un nom: "Les Tournesols de Saint-Vital". Voilà, mais on nous demande souvent pourquoi ce nom? Nous savons qu'une fois que le tournesol est mûr, c'est une fleur géante jaune remplie de grains prêts à porter fruits. Mais rappelons-nous que cette fleur géante commence d'une toute petite graine, qui grandit lentement et s'épanouit. Ainsi le font nos enfants. Nous voulons qu'ils deviennent des adultes responsables et capables de produire. Mais, en ce moment, ils sont tout petits et ont besoin d'un soin particulier pour qu'ils puissent grandir et s'épanouir. Nous espérons que l'expérience de la pré-maternelle sera pour eux un enrichissement qui leur portera fruit plus tard. Voilà pourquoi on les nomme "Les Tournesols".

Au début de janvier 1975, Jeannine Pittet dut se retirer du comité car elle déménageait au Québec. C'est avec regret que nous l'avons vue partir, car Jeannine mit énormément de son temps pour le bon fonctionnement de la pré-maternelle. Tous remercient Jeannine pour ses services rendus. Madeleine Lafond accepta de remplacer Jeannine au comité.

Dès le début nous avons fait fonctionner avec très peu de matériaux, sauf ce qui nous fut donné par des gens. Nous avons reçu aucun argent, alors nous avons dû nous débrouiller nous-mêmes. Chaque parent paye la somme de $1.50 par session pour défrayer nos dépenses: le salaire de l'institutrice, tous les matériaux, etc. Pour l'équipement, nous avons fait, avec la participation de presque toutes les mamans, un atelier. Au cours de quatre heures d'une soirée, nous avons fabriqué six marionnettes et leurs vêtements, des nappes, un poêle, un réfrigérateur, des armoires avec rideaux, un clown et un garage. Tous ces jouets, faits de boîtes de carton peinturées et tapissées.

Nous remercions toutes les mamans pour leur aide et leur coopération, qui firent de cet atelier un succès. Nous voulons aussi remercier M. Henri Beaudry, qui nous a construit, gratuitement, trois beaux chevalets pour faire la peinture. Ces chevalets sont très appréciés.

Nous avons en ce moment 18 enfants de 3 et 4 ans, qui jouissent de la pré-maternelle à St-Vital. Pour cette année nos sessions se tiennent tous les mardis et jeudis de 13h à 15h à l'école Norberry. Nous commencerons bientôt notre campagne d'information et de publicité pour septembre 1975. Les inscriptions seront faites au début de juin.

Si vous êtes intéressés à ce que votre enfant participe à cette pré-maternelle, commencé à y penser dès maintenant car il y en aura seulement un certain nombre d'accepté.

Un membre du comité.

le séminaire

Mercredi, le 12 février, les 75 gars du Séminaire, les quatre directeurs et Jean Rémillard, sont allés pour une journée de ski à La Rivière. Cette journée était une récompense suite à nos efforts pour notre Carnaval d'hiver, qui avait eu lieu trois journées auparavant. La journée de glace avait été dédiée aux parents, et les gars s'étaient mis à leur service pendant toute la journée. Comme il n'y avait pas de classes mercredi le 12, cette journée fut réservée pour notre journée de détente.

Robert Lafronière et son comité prirent charge de cette excursion. Ils ont fait les démarches pour louer les skis du "Canoe Club", ont fait les réservations pour l'autobus et ont averti les gens de La Rivière que nous venions.

Ceci fait, nous sommes tous allés louer nos skis pour deux jours. Un jour, c'était les "juniors" et l'autre jour, les "séniors". Il s'agissait de se trouver des bottes à notre pointure, des skis et des bâtons.

Le coût de cinq dollars par gars, payait l'équipement. Le reste était défrayé par l'Exécutif du Conseil Etudiant. Il payait pour le transport et les monte-pentes.

Le mercredi matin, nous nous sommes levés à 5h30. Le déjeuner avait été fixé à 6h00, la prière à 6h30. Il était 7 heures quand tout fut prêt pour le départ en autobus.

Tous les gars étaient sur les côtes à 9h30. Il n'y a pas eu un accident avant le dîner, mais au cours de l'après-midi, il y a eu un petit accident: la chute de Jean Rémillard. Jean ne s'est pas fait mal, mais il a eu bien de la peine quand il a vu que ses skis étaient endommagés.

Nous avons quitté les pistes de ski à 16h30 et sommes arrivés au Séminaire à 19h00. Nous avons fait un détour par le "Canoe Club" pour remettre l'équipement de ski.

Je pense que tous les gars ont eu beaucoup de plaisir lors de cette excursion et qu'ils ont vu que ça valait la peine de faire un Carnaval. Félicitations à tous!

Colin Bourgeois, 15 ans



BUREAU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LETELLIER — MANITOBA

CANADA

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNE, que conformément à la Section 622 (2) du règlement municipal, le Conseil de la MUNICIPALITE RURALE DE MONTCALM se propose de procéder à l'exécution et à l'achèvement d'améliorations locales telles que décrites ci-dessous :

1. Prolongement des présents systèmes d'eau et d'égouts comme suit :
   (a) Le long de la rue Fillion à partir de la limite Est du Lot 18, Bloc 2, Plan 9806, du Village de St-Jean-Baptiste, à un point qui est d'une distance approximative, vers l'Ouest, de 20 pieds de la limite Est du Lot 13, Bloc 2, Plan 9806, dans le Village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba.
   (b) A partir d'un point sur la rue Fillion, qui est à une distance de 25 pieds, vers l'Est, de la limite Est du Lot 13, Bloc 2, Plan 9806, à 160 pieds, vers le Nord, dans la Baie St-Amant.

PRENEZ AUSSI AVIS que le Conseil de LA MUNICIPALITE RURALE DE MONTCALM se propose de mettre à l'étude un règlement autorisant l'exécution et les améliorations ci-dessus mentionnées, et l'emprunt d'un montant de $31,000.00 à cette fin; le coût de cela devant être financé sur une période de quinze ans par des prélèvements de 40c par année du pied de frontage sur les terrains bénéficiant directement, avec la différence de chaque année devant être perçue par un prélèvement spécial en millième sur l'évaluation de toute propriété dans le district d'amélioration locale no 2, de la MUNICIPALITE RURALE DE MONTCALM.

PRENEZ AUSSI AVIS que, conformément à la Section 622 (3), le Conseil de la MUNICIPALITE DE MONTCALM siégera à sa salle du Conseil, dans le Village de Letellier, le 8e jour d'avril 1975, à 2h p.m. H.N., pour entendre toute personne désirant adresser des représentations pour ou contre les améliorations locales proposées, ou pour prendre en considération les pétitions s'objectant à cela, ou dans ces deux buts.

PRENEZ AUSSI AVIS que, conformément aux provisions de la Section 622 (3) du Règlement Municipal, toute personne ayant l'intention d'adresser des représentations, ou toute personne désirant s'objecter par pétition aux améliorations proposées, devra avertir le soussigné de son intention par écrit pas plus tard que cinq jours avant le 8 avril 1975.

DONNÉ dans le Village de Letellier, au Manitoba, ce 21e jour de février 1975.

Bernard Ayotte
Secrétaire-trésorier
Municipalité rurale de Montcalm

La SFM vous informe

CARNAVAL À ST-JEAN-BAPTISTE
les 1er et 2 mars 1975

Résumé des activités

Samedi: 13:00 Ouverture officielle
Présentation des invités d'honneur:
MLLE MANITOBA FRANÇAIS (FRANCE ALLAIN)
Reine du Festival du Voyageur (Lise Préfontaine)
1ère Princesse (Bernice Parent)
Le Voyageur (Gérard Prénovault)
Mascarade, schmokey, course en patins, tir au câble, ballon-balai, concours sciage de pitoune, Club d'Age d'Or, veillée masquée.

Durant les 2 jours, il y aura aussi toutes sortes de kiosques d'attractions, soit à l'intérieur soit au dehors.
Casino, relais, clowns.

Dimanche: Déjeuner aux crêpes
10:30 Messe rythmée
Ringette
14:15 Couronnement de la reine du Carnaval
Courses en toboggan, partie de hockey, concours de moustaches, concours sciage de pitoune.

Prix d'entrée: adultes $1.00
13 à 18 ans: 50¢
6 à 12 ans: 25¢
5 ans et moins: gratuit

ANNIVERSAIRES des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Norbert Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes .... du 28 février
M. Louis Laroche, St-Boniface .... du 28 février
M. Paul Dufault, Somerset .... du 1er mars
M. Guy Barnabé, St-Boniface .... du 1er mars
M. Napoléon Gagnon, St-Boniface .... du 1er mars
M. Lucien Lambert, St-Boniface .... du 1er mars
M. Alphonse Fournier, La Broquerie .... du 5 mars
M. Raymond Lavigne, St-Vital .... du 5 mars

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

st-alphonse

Le douzième festival bilingue de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de La Montagne s'est déroulé à la salle paroissiale de St-Alphonse les 11, 12 et 13 février derniers et fut couronné de succès.

Les juges étaient Mlle Léonie Guyot, de St-Boniface, Mme Simone Forest, de Souris et Professeur à Wawanesa, et le Professeur Brian Bendor-Samuel, de l'Université de Winnipeg.

Les quarante-trois trophées à l'enjeu furent décernés comme suit:

Choeur parlé: maternelle, Bruxelles; première et deuxième années, Bruxelles; 3e et 4e années, Bruxelles; 5e et 6e années, Swan Lake; 7e et 8e années, Mariapolis.

Poésie solo: (l'élève récite en anglais ou en français): maternelle, Allyson Verdonck, de Bruxelles; première année, Lorraine Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes; deuxième année, Louise Thévenot, de Somerset; 33 année, Nicole Gautron, de St-Claude; 4e année, Melissa Marginet, de Bruxelles; 5e année, Rose-Marie Decosse, de Somerset; 6e année, Lorraine Mabon, de Somerset; 7e année, Joel Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; 8e année, Rhéal Cénérini, de Notre-Dame-de-Lourdes; 9e à 12e années, Myriam Jamault de N.-D.-de-Lourdes.

Poésie solo bilingue (un anglophone récite en français): maternelle, Jocelyne Delaquis, de Bruxelles; première et deuxième années, Joanne Venden Bossche, de Bruxelles; 3e et 4e années, Gerry Demare, de Somerset; 5e et 6e années, Lorraine Cousin, de Bruxelles; 7e et 8e années, Bonita Bogaerts, de Bruxelles; 9e à 12 années, Anthony Schreyer, de Somerset.

Poésie solo bilingue (un francophone récite en anglais): maternelle, Marc Piché, de St-Claude; première et deuxième années, Lorne Girouard, de Somerset; 3e et 4e années, Lynne Fifi, de Bruxelles; 5e et 6e années, Diane Picton, de St-Léon; 7e et 8e années, Lilliane Kolly, de N.-D.-de-Lourdes; 9e à 12 années, Marcel Hacault, de Somerset;

Poème inédit (l'élève récite son propre poème ou le fait réciter par un autre): maternelle, Lorraine Chatel, de St-Claude; première et deuxième années, Beverley Hacault, de Mariapolis; 3e et 4e années, Simone Fouasse, de N.-D.-de-Lourdes; 5e et 6e années, Conrad Ostrowski, de Somerset; 7e et 8e années, Wanda Hurlbert, de Mariapolis; 9e à 12e années, Dawn Lussier, de Somerset.

Le trophée de la division scolaire de La Montagne décerné au meilleur concurrent dans les différentes catégories de poésie solo, de la maternelle à la douzième année, fut gagné par Rose-Marie Decosse, de Somerset; Dawn Lussier, également de Somerset, se mérita le trophée des Soeurs Ursulines décerné à l'auteur du meilleur poème inédit.

Pour l'art dramatique, les groupes suivants remportèrent les trophées: pièce inédite, maternelle à la 8e année, Mariapolis; pièce d'auteur connu, maternelle à la 8e année, N.-D.-de-Lourdes. Le trophée décerné au meilleur acteur de la maternelle à la 8e année fut remporté par Lilliane Kolly, de N.-D.-de-Lourdes.

Pièce inédite, 9e à 12 années, l'école secondaire de Saint-Claude avec la pièce "Well" par Jean Allec; pièce anglaise, 9e à 12e années, l'école secondaire de Somerset qui présenta "Genesis"; pièce française, 9e à 12e années, l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes avec "Partira ne partira pas". Patsy Mazurat, de St-Claude, gagna le trophée décerné au meilleur acteur du niveau secondaire.

lorette

CORRECTION

ATTENTION – Une Boîte à Chansons aura lieu à l'école secondaire le vendredi 28 février, à 8h p.m., et non le 22 février, tel qu'annoncé.

Nous aimerions que tous les parents et amis des étudiants se rendent en grand nombre à cet événement important. Nous invitons aussi toutes les personnes des paroisses environnantes à venir encourager ces jeunes chanteurs par leur présence.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades qui ont été victimes d'un accident: Raymond Hamel, hospitalisé à Saint-Boniface, s'est fracturé une jambe dans un accident d'auto – Conrad Simard, qui s'est fracturé une jambe au travail – Adrien Manaigre, qui s'est fracturé une cheville en jouant au hockey. Nous venons d'apprendre que M. Alphonse Grégoire est malade à l'hôpital St-Boniface, et que Mme Alice Dugas est patiente à l'hôpital Victoria pour un rajustement de la colonne vertébrale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement car c'est une personne très dévouée et active qui manque beaucoup à ses parents et amies.

La première assemblée mensuelle de la L.F.C. a eu lieu au couvent le jeudi 6 février 1975. Il y avait une bonne assistance et le programme était bien rempli. Cependant, tout se déroula dans l'ordre comme d'habitude.

Mmes Renée Jeanson et Lorraine Tétreault acceptent la responsabilité d'organiser le thé annuel printanier en avril.

Le don de la vie, soit par un oeil ou un rein, fut expliqué et l'on encourage les dames à faire ce don si le cas se présente. Une lettre reçue de Soeur Fiola donnait des renseignements au sujet de l'ouverture du nouvel édifice pour les sourds, qui aura lieu du 18 au 25 octobre. Lorraine Tétreault accepta de vendre 25 livrets de recettes de cuisine au profit des sourds – Attendez sa visite!

Une motion fut passée demandant que la religion soit enseignée aux élèves des grades 10, 11 et 12. Espérons que d'autres en feront la demande, car c'est important que l'étudiant approfondisse la religion durant ses dernières années de classe. Nous croyons que c'est le sujet le plus important pour indiquer à l'enfant le chemin du bien.

Des livrets sur l'Année Sainte 1975 sont vendus au prix de 25c.

Mention fut faite d'étudier les droits de la femme durant l'année internationale 1975. Suivez les programmes à la Télé.

Des personnes ont accepté la charge de recueillir de l'argent durant le carême pour Développement et Paix afin d'aider ceux qui ont faim.

Après toutes ces décisions importantes, le 2e programme, sous la direction de Mme Reine Ross et Sr C. Salvas nous fit voir un film sur la "Messe". Importance de la messe et comment l'entendre pour en obtenir tous les mérites. Des ateliers ont étudié ensemble la question suivante: La messe est-elle populaire dans le monde d'aujourd'hui? Elles ont toutes exprimé leurs opinions, nous montrant qu'elles avaient profité des leçons tirées du film et du chant par John Littleton.

M. le Curé ajouta des idées très pratiques. Des remerciements furent faits aux responsables du comité spirituel et à M. le Curé. Un goûter termina cette réunion. La prochaine réunion aura lieu le 6 mars. Toutes sont bienvenues.

PAROISSE STE-FAMILLE

PARTIES DE CARTES

Une série de parties de cartes de six parties commencera le dimanche 2 mars au Archwood Community Club, rue Guilbaut, à 8h p.m. précises. Un beau prix de série sera donné.

la broquerie

Notre carnaval, comme par le passé, a été un succès. Nos jeunes patineuses, qui nous ont fait une démonstration de leur savoir-faire en patinage artistique, le dimanche après-midi, nous ont prouvé qu'elles ont vraiment fait beaucoup de progrès. Je crois qu'elles nous ont donné un programme vraiment magnifique et nous les en félicitons et les encourageons à continuer leur bon travail. Félicitations aussi à leurs parents et à celles qui étaient en charge de ce concours, car cela a certainement demandé beaucoup de leur temps et de leur dévouement. Bravo à tous pour votre succès.

Comme tous les ans, La Chambre de Commerce a bien voulu encore cette année encourager les gens à embellir et décorer leurs demeures à l'occasion des Fêtes. Les gagnants furent comme suit: Village: 1er – Gabriel Choiselat; 2e – Victor Gamache. Campagne: 1er – Camille Jolicoeur; 2e – Gérard Descelles.

Félicitations à ces gagnants, ainsi qu'à tous ceux qui, n'ayant pas gagné, avaient tout de même fait de très belles décorations, ce qui donnait un air de gaieté à notre paroisse.

M. Alphonse Fournier fut nommé pour représenter la Chambre de Commerce à un comité de réception à La Broquerie. Ceci consistera pour lui à recevoir les voyageurs et groupes qui désireront visiter notre paroisse.

On apprend aussi que David Savard est électricien à temps partiel. Ses services seront certainement appréciés.

Voici les noms des directeurs de notre Chambre de Commerce: Président, Léo Nadeau; vice-président, Gilbert Tétreault; secrétaire-trésorier, Gilbert Verrier; directeurs, David Fillion, Marcel Jolicoeur, Roland Verrier, David Savard, Claude Lord, Alphonse Fournier et Gérard Tétreault.

ACTIVITÉS SCOUTS ET GUIDES

Un concert de Noël avait été organisé par les groupes scouts, guides, louveteaux et Kamsoks, aidés des parents. La salle de l'école secondaire avait été joliment décorée pour la circonstance. La première partie du programme était composée de saynètes comiques, de chants et poèmes. Une dinde fut vendue à l'encan chinois, et Mme Eva Audette fut l'heureuse gagnante.

Au cours de la soirée, une jolie plaque fut présentée à Mme Hermance Granger, de la part des parents, en reconnaissance pour ses nombreuses années de services chez les Guides. De plus, un joli vase à fleurs lui fut aussi offert de la part des Guides et Kamsoks. Mme Granger est maintenant commissaire diocésaine des Guides et fait partie de l'équipe nationale. C'est un honneur pour nous et nous lui souhaitons bonne chance.

Les Scouts ont aussi voulu témoigner leur reconnaissance envers Gilles Piché, qui s'est beaucoup dévoué en lui offrant une jolie plaque-souvenir. Bravo Gilles et Hermance.

Claude Lord agissait comme narrateur et Alfred Laurencelle comme maître de cérémonies à cette soirée.

A la fin de la soirée, un délicieux goûter, gracieuseté des parents, fut servi. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager, ainsi qu'à tous ces jeunes pour leur bel effort afin de faire de cette soirée un réel succès.

Le samedi 15 février, à la Salle Saints-Martyrs, tous les parents et amis des Scouts et Guides étaient invités à aller rencontrer l'équipe du district.

SPORT 100

Le dernier tirage favorisa M. Jean Carrière. Félicitations.

Pour que les unités scouts et guides fonctionnent bien on forma un comité de parents responsables, qui s'occupera de l'administration et secondera l'équipe d'animation qui se compose comme suit: Président, Jean Carrière; secrétaire, Pauline Piché; Denis Nadeau, Roland Brisson, Aline Fournier et Marie-Thérèse Nadeau.

Bienvenue et heureux retour à tous nos voyageurs, M. et Mme Albert Vielfaure, M. et Mme Gabriel Choiselat et M. et Mme Gérard Tétreault, qui sont allés eux aussi passer quelques semaines aux pays chauds, mais en différents endroits. Espérons qu'ils ont tous joui de leur séjour au soleil. Une épidémie n'est jamais souhaitée, mais une de ce genre est plutôt salutaire. On dit que M. et Mme Georges Choiselat ont aussi suivi cet exemple. Bonne chance et amusez-vous bien.

Mme Roméo Gauthier offre ses services gratuitement aux personnes retirées pour remplir leur formule d'impôt. Pour retenir ses services, veuillez composer 424-5324.

st-pierre





Vendredi et samedi, les 21 et 22 février, avait lieu le Bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb. Les gagnants de la 1ère épreuve furent l'équipe de Léon Morisette. De gauche à droite on remarque Roger Roy, Léon Morisette, Ronald Hébert et Réal Curé.

Le 2e prix de la 1ère épreuve fut rapporté par Roland Péloquin (skip), Charles Bérard, Paul Roy et Albini Pilotte.

Les gagnants de la 2e épreuve furent l'équipe de Edouard Robidoux; sur la photo on remarque de gauche à droite Matt Lussier, Gilles Neveu, Ernest Audette et Edouard Robidoux. Le 2e prix de la 2e épreuve fut décerné à Normand Rochon (skip), Paul Dupuis, Richard Roy et G.-M. Chénard.

On peut dire que si ça bouge à St-Pierre c'est que les Chevaliers de Colomb font leur large part et, parlant des Chevaliers, ils ont mis en marche il y a déjà assez longtemps un bingo qui a lieu le lundi à toutes les deux semaines à la salle du Centre récréatif. Le prochain bingo aura lieu le 10 mars à 8 heures. Il y a toujours un prix d'entrée et la carte de membre n'est plus nécessaire.

N'oubliez pas la partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques dimanche le 2 mars. Il y aura des prix, une loterie et un goûter. Venez en grand nombre vous amuser et encourager ces dames qui se dévouent pour le bien de notre paroisse.

L. B.

LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES A STE-AGATHE ET ST-LAZARE

Le gouvernement du Manitoba vient d'autoriser la Société Manitobaine de Logements et de Rénovations à construire 24 unités de logements pour personnes âgées, soit 12 à Ste-Agathe et 12 à St-Lazare.

M. Saul Miller, ministre des affaires urbaines et ministre responsable de ladite Société a déclaré que le coût total estimé du projet est de $312,416 pour le développement à Saint-Lazare et $278,106 à Sainte-Agathe. Dans les deux cas, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements a accordé un prêt à la province qui couvre environ 75% du coût du projet.

M. Miller a de plus ajouté que la province, par l'entremise du ministère des Finances, accordera un prêt d'environ $70,000 à chacune des deux entreprises de construction de logements.

suite de la page 11

faut atteindre les enfants et leur faire connaître la danse afin qu'ils ne grandissent pas avec des préjugés démodés. Surtout en ce qui concerne LE danseur. Lorsqu'un jeune garçon apprend la danse, il est soumis au ridicule et aux moqueries de ses compagnons, ceci la plupart du temps par pure ignorance. Il se souvient que les garçons de son école par exemple, croyaient que la danse était pour les femmes seulement et que les garçons étaient efféminés. Sans doute il y en a quelques-uns, mais certainement pas tous. Les danseurs doivent être des athlètes avant tout. Le ballet Tommy a beaucoup aidé à détruire l'image du danseur sur les pointes avec une perruque et un tutu. C'est un ballet "rock" et les jeunes sont venus tout d'abord pour écouter la musique puis ils ont découvert les danseurs. C'est un pas dans la bonne direction; l'éducation du public. Il semble aussi que les parents n'attachent pas assez d'importance à la danse et beaucoup trop aux sports. Ils ne pensent pas à emmener leurs enfants au théâtre, mais ils n'oublient jamais l'heure d'un match de hockey. L'un des projets de 'Madame' est d'ouvrir un pensionnat afin de permettre aux enfants doués qui veulent faire leur carrière dans la danse d'étudier et de vivre dans un milieu favorable (le Ballet National à Toronto a déjà une telle école, la seule au Canada).

"Madame" avait ses enfants à l'école, elle vit Sacha et s'intéressa à ce jeune garçon passionné. Elle offrit de lui enseigner la danse pendant un an, gratuitement. Elle devinait sans doute qu'après cela Sacha n'abandonnerait jamais. Il fut enchanté et commença les leçons et les détesta de tout son coeur. "On me mit dans un collant et un léotard et je commençais des exercices de ballet". Ce n'était pas du tout ce qu'il voulait. Où étaient les belles danses folkloriques vigoureuses? Fort heureusement chaque vendredi était consacré à la danse de caractère et Sacha se réconcilia avec les collants et les exercices à la barre pour la joie que le vendredi apporterait. Il continua bien qu'il ne pensait pas vraiment à une carrière dans la danse.

Après trois ans d'études il vint à remarquer qu'il pouvait exécuter des pas classiques plus aisément et renouvela son intérêt au travail de classe. Il commença à participer à quelques spectacles avec la compagnie. 'Madame' avait deviné juste, Sacha ne pouvait pas vivre sans danser. Il a grandi avec le Casse-Noisette (ballet traditionnel, chorégraphie de Fernand Nault, musique de Tchaïkovski), il a dansé le petit Casse-Noisette, le petit soldat, la valse des Fleurs, le pas de deux, le Trépak – comme il s'anime en parlant du Trépak! une danse russe énergique – le Roi des Neiges et enfin le Cavalier de la Fée Dragée. Il a aussi dansé Albrecht dans Giselle, le classique des classique. Il a beaucoup aimé ce rôle, mais il n'oublie pas que nous sommes au vingtième siècle et il aime le moderne, surtout ce que nous pouvons appelé le classique moderne, tel que Balanchine dont la compagnie vient d'obtenir la permission de monter deux ballets. Le moderne offre une plus grande liberté d'expression, mais l'entraînement classique reste indispensable pour former le corps. Le corps est le seul instrument de travail du danseur et de la danseuse.

Dans un autre studio Sonya Vartanian et Vincent Warren finissent de répéter avec Brydon Paige. Cela a bien marché, ils sont fatigués mais souriants. Ils acceptent avec bonne humeur de poser pour quelques photos, Sonya remet ses chaussons de danse (faits en URSS spécialement pour elle). Maniya Barredo qui nous vient des Philippines, petite et gracieuse, s'écroule tristement dans un fauteuil du foyer; elle aurait voulu répéter davantage le rôle de Juliette qu'elle va danser pour la première fois dimanche, mais il n'y a pas assez de temps. Dans le grand studio la musique s'arrête, la voix calme de Linda Stearns, la maîtresse de ballet, s'élève: "bourrée, bourrée, glissade, jeté... oui comme ça..." le travail continue.

Geneviève Thompson

suite à la page 4

la peinture, de la photographie – ce concours concernera uniquement les beaux sites du Manitoba –, ou de la création littéraire.

Il sera enfin proposé aux élèves de mettre en Français une page d'un journal publié en Anglais. Ce dernier concours sera doté d'un prix spécial attribué par Claude Alain Chevallier, Attaché Culturel de France pour les Provinces de l'Ouest.

Différents prix seront attribués par un jury qui sera composé de représentants des différentes institutions franco-manitobaines. Ce jury sera guidé dans ses choix par plusieurs comités spécialisés qui jugeront la valeur des oeuvres présentées dans chaque concours.

La liste des prix n'est pas encore arrêtée. Elle pourra cependant inclure certaines sommes d'argent, des bourses d'études dans des pays francophones, des voyages: à Toulouse par exemple, où le député maire s'est déclaré très intéressé par cette version manitobaine des Jeux organisés dans sa ville.

En s'inspirant d'une institution proprement française, Beaufort Péan s'expose à des critiques de la part de ceux qui pourraient penser que le meilleur moyen pour les Franco-Manitobains de trouver leur identité serait de rompre radicalement avec l'influence qu'exerce la culture française.

"Je m'attends bien sûr à des reproches de ce genre", dit le professeur Péan, qui est lui-même d'origine haïtienne. "Mais je ne crois pas que la communauté francophone du Manitoba puisse survivre longtemps sans avoir des relations particulières avec la France. Il n'est pas question de renoncer à son identité, mais la France devrait être pour tous les francophones comme une vieille grand-mère à qui l'on rend visite pour recevoir de sages conseils. Une espèce de haut lieu de prières nous permettant de remonter aux sources."

Comme il se doit, les premiers Jeux Floraux de St-Boniface se tiendront dans les premiers jours du mois de mai. La date limite de remise des oeuvres est le 15 avril.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- Qui a une opinion favorable de soi - même.
2- Inflammation de la rétine. -- Petite prairie.
3- Gamme de do. -- Ensemble des objets qui composent un lit.
4- Du verbe "rire. -- Enlever. -- Ecrivain suisse (1857 - (1910).
5- Partira. -- Port du Japon.
6- Germanium. -- Petite composition musicale destinée à être chantée.
7- Colère. -- Squelette.
8- Consigne par écrit. -- Flattera bassement.
9- Roulons une chose autour d'une autre. -- Préposition.
10- Utilisent. -- Conjonction.
11- Absence de gêne. -- Unit.
12- Eminence. -- Unité de résistance électrique. -- Actions de se ruer.

VERTICALEMENT

1- Qui cause de la démangeaison (fém.).
2- Ramènerons en arrière.
3- Conjonction. -- Disposition des diverses parties d'une habitation.
4- Fosse où l'on dépose les graines. -- Chez les gnostiques, esprit émané de l'intelligence éternelle.
5- Ville du Nigeria. -- Un des Etats - Unis d'Amérique.
6- Nom usuel de divers arthropodes vivants dans des denrées ou ou des tissus. -- Aluminium. -- Préfixe.
7- Reptiles fossiles, volants.
8- Trois fois. -- Ch. - l. de c. des Hautes Pyrénées. -- Infinitif.
9- Molybdène. -- Puissant hallucinogène.
10- Qui a des éperons. -- Interjectiion espagnole.
11- Patrie d'Abraham. -- Richesse. -- Désavoue.
12- Xénon. -- Intervalles qui séparent deux points.

Nécrologie

M. Louis LATENDRESSE

Le dimanche 16 février 1975 est décédé à Ste-Rose-du-Lac, M. Louis Latendresse, âgé de 65 ans. La messe des funérailles fut chantée le mercredi 19 février, à 10h30 a.m., en l'église catholique de Sainte-Rose-du-Lac, par le Père A. Legal. Le corps fut ensuite transporté à St-Jean-Baptiste, Man., et des prières furent récitées le mercredi soir en l'église catholique de St-Jean-Baptiste. Une messe de Requiem fut chantée, le jeudi 20 février, en l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, à 3h p.m., par le Père L. Godbout. L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Saint-Jean-Baptiste.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme Adèle; un demi-fils, M. Gilles Dupuis, et une demi-fille, Mme Gilles Rémillard (Huguette); trois soeurs dont deux religieuses de l'ordre du Saint Coeur de Jésus; trois frères et sept petits-enfants.

La Chapelle Funéraire de Ste-Rose-du-Lac était en charge des arrangements.

M. Arthur LACHANCE

A l'hôpital St-Boniface, le 7 février 1975, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Arthur Lachance, de St-Eustache, Man. Outre son épouse bien-aimée Louisa, il laisse dans le deuil neuf fils, six filles, 50 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; un frère et deux soeurs. Il fut précédé par quatre soeurs et une petite-fille.

REMERCIEMENTS

La famille Lachance tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce décès, soit par leur présence aux funérailles, leurs prières, ou par l'envoi de fleurs et messages.

Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

POULET EN ESCABÊCHE

Pour 4 personnes.

Ingrédients:

4 poitrines de poulet entières, séparées
1/2 tasse d'huile végétale
1 tasse de rondelles d'oignons
1 tasse de carottes en bâtonnets de 2" x 1/4"
1 tasse d'eau
3/4 tasse de vinaigre
1 cube de bouillon de poulet
1 feuille de laurier
10 grains de poivre
1/2 c. à thé de sel

Dorer le poulet dans l'huile; retirer du poêlon et mettre de côté. Faire ramollir les oignons sans les laisser brunir. Placer les carottes et l'oignon au fond d'une cocotte peu profonde d'une capacité de 2 1/2 pintes. Disposer les poitrines de poulet sur les légumes, la partie de l'aile vers le bas. Porter le reste des ingrédients à ébullition dans un poêlon. Verser sur le poulet. Couvrir la cocotte avec du papier d'aluminium si elle n'a pas de couvercle, cuire à 350 degrés F.. 1 1/2 heure au four ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Placer les oignons et les carottes au fond d'un plat de service profond; réserver quelques bâtonnets de carottes pour garnir.

Disposer les poitrines de poulet sur les légumes, décorer chacune de 2 à 3 morceaux de carottes et verser lentement le bouillon sur le tout. Couvrir, réfrigérer 24 heures. Servir froid, à l'entrée ou à un buffet froid. On peut déposer le poulet après la cuisson. Ne pas désosser avant, car les os améliorent le bouillon et lui permettent de prendre en gelée en refroidissant.

D'origine intercontinentale la poule de savane et le coq de bruyère furent les ancêtres de nos actuels poulets.

Les chinois furent les premiers à domestiquer ces volailles. Ils furent aussi à l'origine de la création de nombreux plats de poulet, associés à la production de leurs légumes très spéciaux, poussés de bambou, coeurs de palmiers, fèves de soja etc... Ces recettes exotiques firent le tour du monde, partout et toujours appréciées.

En France notre bon roi Henri IV en 1600 voulut généreusement que chaque dimanche les familles les plus humbles puissent cuisiner la poule au pot ce qui lui valut de par ses visites chez les paysans nombreuses histoires paillardes, mais le roi n'était-il pas le "Vert-Galant? " Là c'est une autre histoire... Dont je n'étais pas le témoin.

De nos jours le poulet connaît toujours la vogue que ce soit en simple salade ou en luxueux poulet au champagne ou albufera etc... Le chef Borjas toujours dans la course vous propose son poulet en escabêche, recette lointaine, espagnole et de surcroît délicieuse. Cette recette mérite une place de choix sur un buffet de luxe.

Mot d'origine.
Escabêche en Espagnol signifie "Hors d'Oeuvre.

* * *

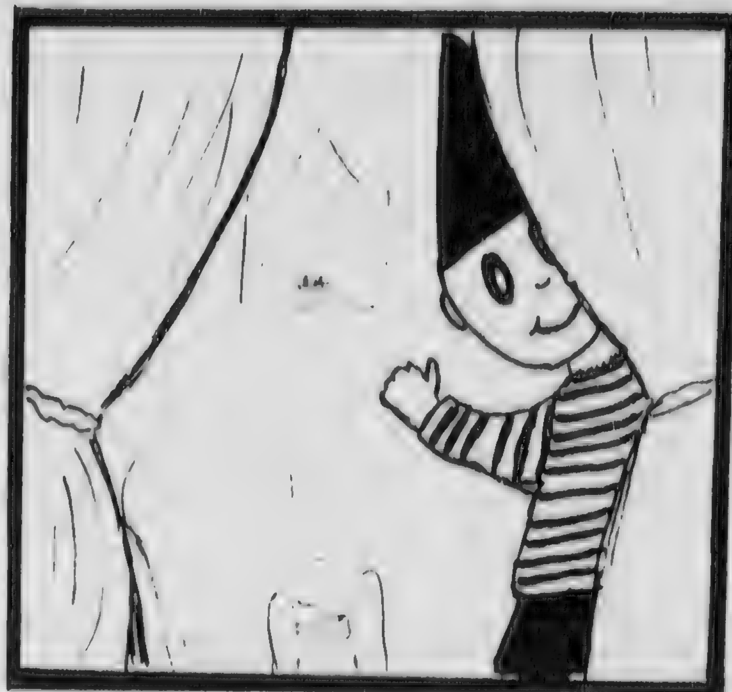
Si vous avez des questions au sujet de cette recette, écrivez à La Liberté et le chef Borjas se fera un plaisir de vous répondre.

LA VERITÉ

Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement.
(Seconde Epître de Pierre, ch. 2, v. 9).

Le Petit Coin

Salut les amis!
Aujourd'hui je dis un gros
Merci à tous ceux et celles
qui m'ont envoyé un
Valentin et de belles lettres!
Ecrivz encore!
Bicolo

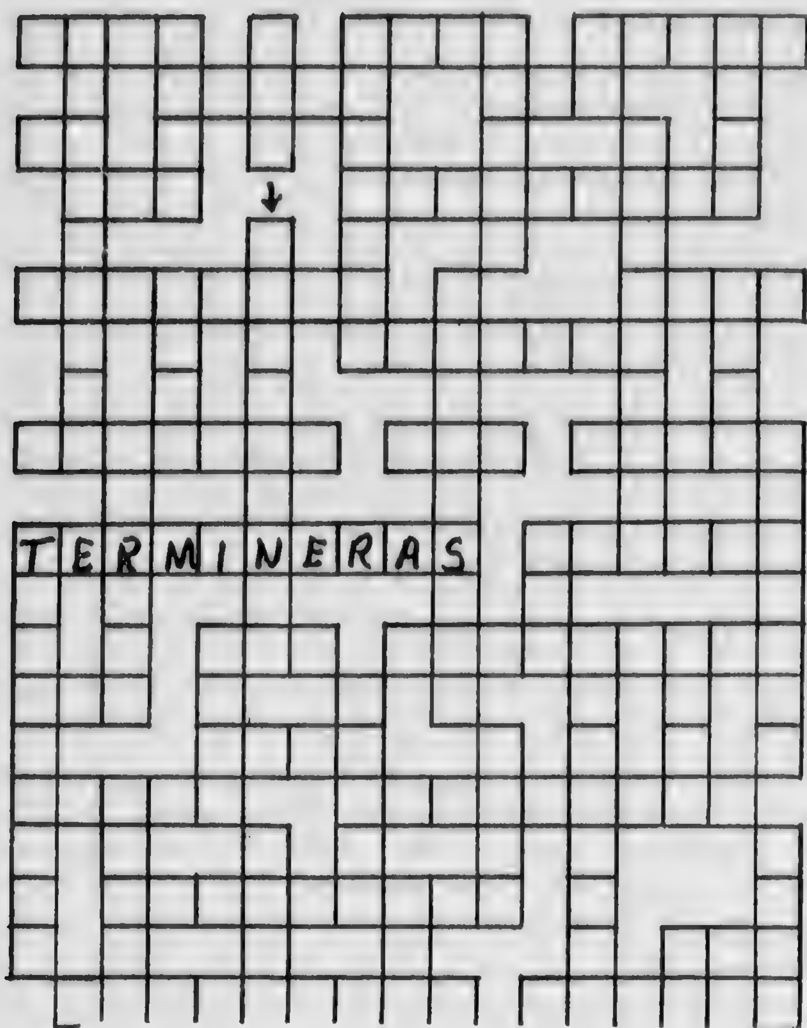




Gagnants — Surprise ! !

Voici deux chanceux qui se méritent chacun un cahier de "Nico et Niski au Festival du Voyageur". Ces cahiers sont offerts par Les Editions du Blé. Je les ai choisis parmi les participants au Concours du Voyageur.

Shelley Knook, 6 ans	Marcel Labossière, 8 ans
1028, Clarence	273, Notre-Dame
Fort Garry 19, Winnipeg.	St-Boniface, Man.



NOUVEAU!

Veux-tu essayer un "Mot Mystère" différent?
Voici les instructions :
Tu dois inscrire dans la grille chacun des mots contenus dans la liste donnée. Commence par les mots les plus longs. Raie de la liste chaque mot que tu inscris dans la grille.
Lorsque la grille sera complétée, il restera dans la liste un seul mot non employé. Il constitue le "mot Mystère".
Amuse-toi bien !

2 LETTRES	Elan	Rêver	9 LETTRES
	Erra	Semer	
An	Etre		Aventures
Ce	Ibis	6 LETTRES	Déplorera
De	Idée		Intéresse
	Isba	Noeuds	Muselière
3 LETTRES	Loup	Perdus	Reddition
	Pour		Tendresse
Arc	Rage	7 LETTRES	Terrasser
Cou	Rixe		Trépasser
Nid	Rôle	Espadon	Tubercule
Non	User	Eternel	Visionnai
Pas	Zéro	Rentrée	
Pic		Résonne	10 LETTRES
Pin	5 LETTRES	Sentier	
Sur			Termineras
Une	Arbre	8 LETTRES	
	Epier		
4 LETTRES	Lance	Auditive	
	Moine	Interdit	
Baie	Ortie		

SOLUTIONS

Mots croisés: Horizontalement: I. Cadran (couronne, as, dent, rabot, ancre, navet) — 2. (Indien). Ou (Oie, Ut) (Oreille). — 3. Lu (Lampion, urne). — Et (Eventail, truelle). — 4. Statue (seize, tasse, ampoule, tracteur, urne, entonnoir). — Verticalement: A. Cils — B. Ut. — C. Do. — D. Ru. — E. Eu — F. Note.

Colore et découpe



Le courrier:

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le "Rotodraw". J'ai beaucoup aimé celà. Merci!

Ton amie,

Michelle Dufault, 5 ans
Somerset

Cher Bicolo,

Je te remercie bien des fois pour le beau disque des "Intrépides".

J'aime bien participer à tes concours que je trouve très intéressant.

Ton ami,

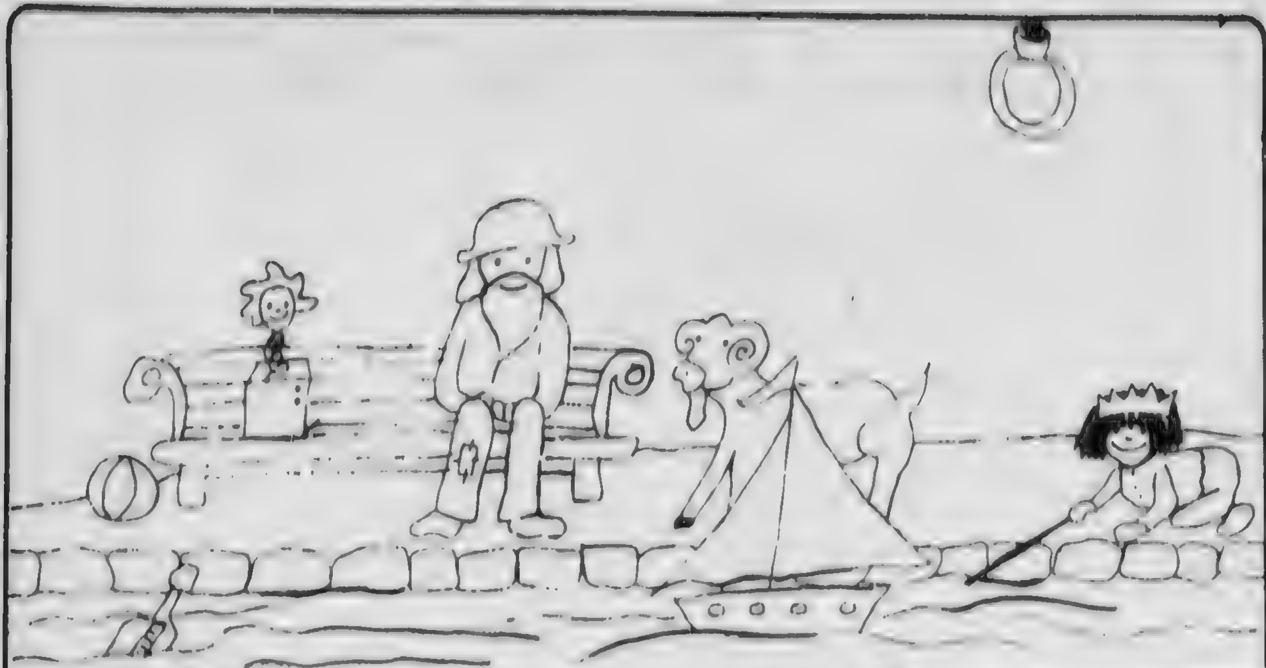
Rémi Aquin
Morinville, Alberta

Cher Bicolo,

Je te remercie pour le beau livre de "Nico et Niski" que j'ai gagné. Il est très amusant. Je t'aime beaucoup.

Ton amie,

Christine Lachance, 10 ans
St-Boniface, Man.



Ce dessin peut te sembler étrange car j'ai voulu réunir plusieurs objets commençant par la lettre B. Saurais-tu trouver ces 8 objets.

MOTS CROISES

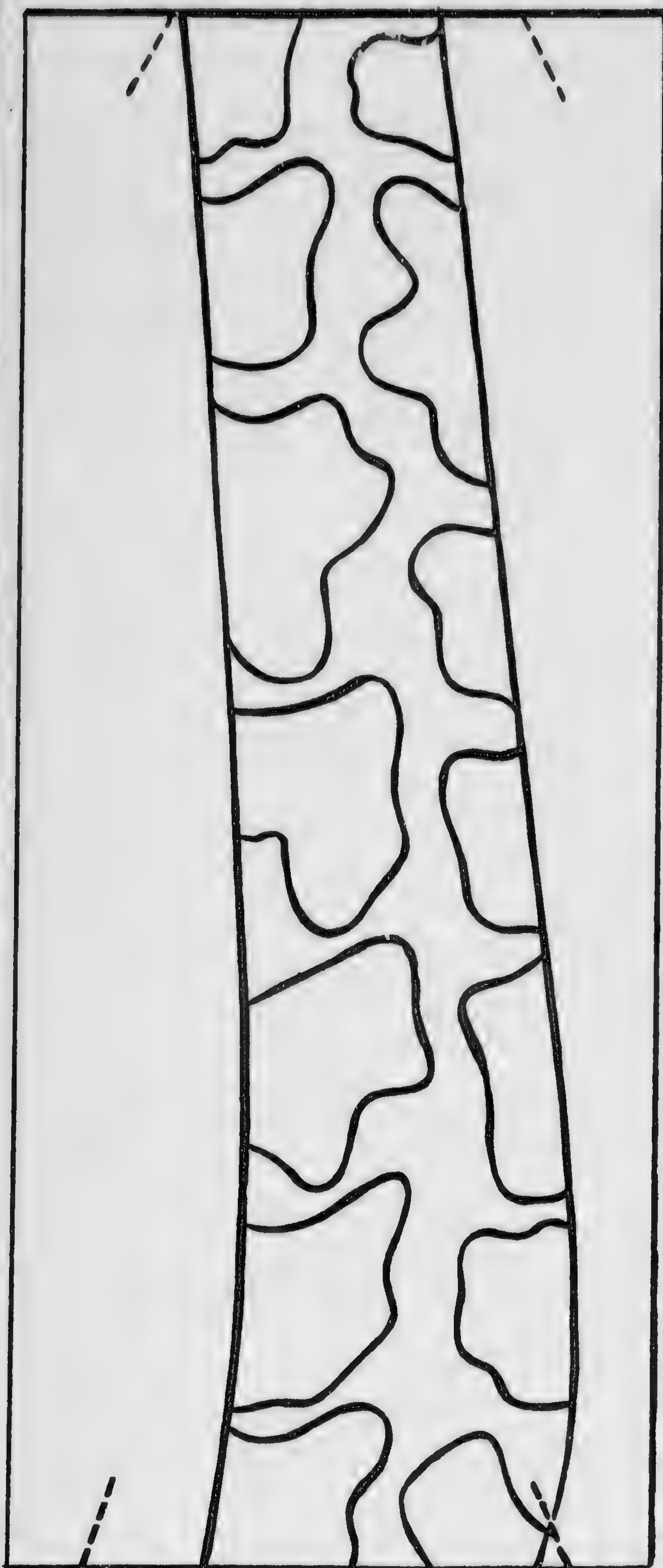
	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4	16					

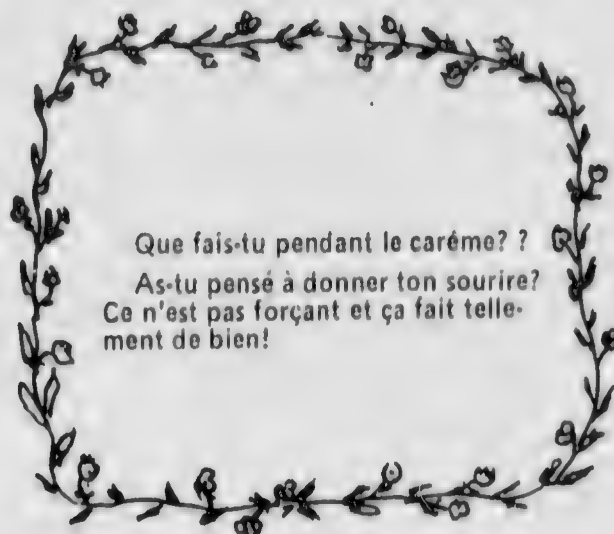
Place dans leurs cases respectives de la grille muette les initiales des objets représentés dans la grande grille.

	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4						

Voici quelque chose de tout a fait différent.

Découpe et conserve bien ce portrait de même que les trois autres qui paraîtront dans les trois prochaines semaines. Quand tu auras tes 4 portraits tu pourras te construire une... surprise !





Que fais-tu pendant le carême? ?

As-tu pensé à donner ton sourire? Ce n'est pas forçant et ça fait tellement de bien!

Le petit Louis ouvre la porte de la cour et lance une pierre à un de ses camarades. Sa mère l'a vu, et furieuse, elle lui dit: "Je t'ai pourtant bien dit de ne pas lancer de pierres.
– Mais, maman, c'est lui qui a commencé.
– Ça ne fait rien: Tu n'avais qu'à m'appeler.
– Et tu crois que toi, tu l'aurais mieux visé que moi? "

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2651 Elie Fouillard, St-Lazare, Man.
2652 André Fouillard, St-Lazare, Man.
2653 Jocelyne Fouillard, St-Lazare, Man.
2654 Laurent Fouillard, St-Lazare, Man.
2655 Jason Tremblay, St-Lazare, Man.
2656 Julie Lemoine, Ste-Agathe, Man.
2657 Mona Cook, St-Boniface, Man.
2658 Andr. Badiou, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
2659 Janine Allec, St-Claude, Man.
2660 Michelle Vermette, St-Boniface, Man.

MEMBRE GAGNANT

No 191 — Gisèle Vandale, 9 ans
Ile-de-Chênes, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________
____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: __________ Grade: __________

CALENDRIER SCOLAIRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FÉVRIER 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	AVRIL 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30		MARS			1
2	3 JOUR 4	4 JOUR 5	5 JOUR 6	6 JOUR 1	7 JOUR 2	8
9	10 JOUR 3	11 JOUR 4	12 JOUR 5	13 JOUR 6	14 JOUR 1	15
16	17 JOUR 2	18 JOUR 3	19 JOUR 4	20 JOUR 5	21 JOUR 6	22
23/	24/31 JOUR 1	25 JOUR 2	26 JOUR 3	27 CONGÉ	28 VENDREDI SAINT	29

hors d'ordre...

TEDDINGTON, Angleterre-- Dennis Moore, 42 ans, projette de traverser la Manche en canot. Il sera accompagné d'une autre embarcation à bord de laquelle on battra constamment le tambour afin qu'il file toujours dans la bonne direction. Moore est aveugle depuis sa naissance.

PORT ELIZABETH, Afrique du Sud– Une jeune Sud-Africaine de 20 ans, Lynette Allen, a battu, mardi matin, un record du monde: elle a patiné sur la glace sans discontinuer, pendant 83 heures.

Le précédent record appartenait à une autre Sud-Africaine, Hester Schmidt, 15 ans, depuis l'année dernière, avec un temps de 82 heures 33 minutes et 47 secondes.

NEW YORK– La bibliothèque de New York vient de recevoir un chèque de $368,000 provenant de la succession d'un émigré lithuanien: Illettré qui, arrivé sans le sou en 1913 à l'âge de 30 ans, est mort multi-millionnaire, grâce à de judicieux investissements. Personne, à la bibliothèque, ne se souvient très bien de cet homme effacé et discret qui venait chaque jour s'instruire en dévorant tous les livres lui tombant sous la main. Mais, avant de mourir, M. Martin Radtke n'avait pas oublié ce qu'il devait à cette bibliothèque. Il possédait entre autres à sa mort au-delà d'un million de dollars en actions diverses, grâce aux connaissances qu'il avait acquises à la bibliothèque.

DENVER– Plusieurs groupes féminins se sont coalisés, dernièrement, pour manifester à l'aéroport international Stapleton. Ils protestent contre la discrimination dont les femmes sont l'objet parce qu'on néglige de mettre à leur disposition des salles de toilette gratuites. Cette coalition féminine préconise la fin du règne des cabinets d'aisance payants se plaignant que les hommes, sous ce rapport, sont encore une fois les grands privilégiés, disposant de quatre fois plus de facilités gratuites que les femmes. Linda Meyer, porte-parole de l'Organisation nationale féminine, ajoute que "ce poids économique inégal" retombe sur les épaules des femmes, viole les lois d'accommodation publique du Colorado et bafoue l'égalité des droits.

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Pentictoh
R2J 1S9

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage - Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

Divers

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

DR RAY PICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

on demande

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

invite des demandes pour le poste suivant:

Une 2e année, 14 élèves anglophones — programme d'immersion. Enseignement en français 50 p.c. du temps. Entrée en fonction le 1er avril.

Prière de communiquer avec

Le directeur
Ecole Van Belleghem
10, Vermillion
Tél.: 256-4294

La Caisse Populaire de Lourdes

Est à la recherche d'un gérant adjoint

Qualifications :

Deux ans d'expérience dans une Caisse Populaire ou autre institut financier.

Salaire :

A négocier selon expérience et qualifications.

Entrée en fonction :

Le plus tôt possible.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae à :


La Caisse Populaire de Lourdes
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
ROG 1M0 — Tél.: 248-2332

Pierre Marcon, gérant

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

recherche les services de personnes pour remplir les postes suivants:

1 — Directeur de l'Institut pédagogique et doyen
2 — Registraire et adjoint au doyen
3 — Bibliothécaire-en-chef
4 — Coordonnateur d'écoles spécialisées
5 — Responsable de la récréologie et de l'animation étudiante

Faire parvenir toute demande à :

Recteur intérimaire
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

ON DEMANDE DAMES OU HOMMES

La Compagnie Bel-Air Realty Ltd. est à la recherche de deux vendeurs. Aucune qualification nécessaire, mais doit posséder une voiture. Un cours complet dans la vente d'immeubles est offert et sera donné le soir au commencement du mois de mars.

Pour plus de renseignements, contactez

Maurice Ayotte au numéro 247-8851
Bel-Air Realty Ltd.
2-228 Marion, St-Boniface

ATTENTION: Nous recherchons aussi un vendeur demeurant à Ste-Anne, St-Pierre et Saint-Jean-Baptiste.

GARDE-MALADE D'HYGIÈNE PUBLIQUE

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, FONCTIONS COMMUNAUTAIRES.

L'Unité Sanitaire de St-Boniface est à la recherche d'une personne capable de fournir des services de soins sanitaires professionnels et de promouvoir la santé des individus et des familles de la communauté par l'entremise de l'enseignement, de conseils et de mesures de réadaptation.

La candidate doit posséder un diplôme de B.N. ou R.N. plus au moins une année d'étude post-scolaire en santé publique. Une facilité pour s'exprimer en français et en anglais est désirable. On tiendra compte des candidates avec moins de qualifications.

Salaire: $8,676 à $11,064 par année.

Faire demande par écrit, en mentionnant le no 170, avant le 3 mars 1975 à :


MANITOBA
CIVIL SERVICE COMMISSION
Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA demande deux CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS :

1) Agent de développement pédagogique

Dans le cadre du programme de développement de l'éducation française, comme agent de développement pédagogique au primaire et à l'élémentaire; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

2) Agent de développement des programmes d'études

Participer à l'élaboration d'objectifs d'ensemble et des objectifs particuliers des différents programmes d'études français; voir à l'évaluation, à la préparation, au développement et à l'implantation de programmes d'études français, soit de la première à la sixième année, soit de la septième à la douzième année; collaborer avec les consultants dans le domaine des programmes d'études; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme universitaire avec études avancées en Education; connaissance approfondie des principes et des méthodes pédagogiques ainsi que leurs problèmes particuliers; de préférence, une expérience d'enseignements et de préparation de programmes d'études. Ce concours est ouvert également aux femmes et aux hommes.

TRAITEMENT :

A négocier, selon les qualifications et l'expérience.

DURÉE :

Contrat d'un an renouvelable.

ENTRÉE EN FONCTIONS :

Selon la disponibilité des personnes intéressées.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 21 mars 1975, au :

Bureau de l'Education Française
Ministère de l'Education,
411-1181, avenue Portage,
WINNIPEG, MANITOBA
R3G 0T3
Tél. : 786-0391

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CONSEILLER EN TECHNIQUES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Loisirs Canada
Direction générale de la Santé et du Sport Amateur
Ottawa, Ontario

Traitement: $19,228 – $21,422

FONCTIONS:

Le titulaire devra travailler en équipe à l'élaboration des stratégies de promotion et de motivation visant à améliorer le niveau de condition physique générale des Canadiens. Il lui incombera notamment d'aider à la mise au point de tests de conditionnement physique, de préparer du matériel pédagogique, de diriger des séances d'exercice en cours d'emploi pour le personnel paramédical, et de coordonner les recherches et les projets pilotes dans les maisons d'études post-secondaires, les usines, les bureaux et les groupes d'intérêt particulier.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Diplôme universitaire en éducation physique ainsi qu'une expérience pratique de plusieurs années dans des programmes d'éducation, structurés ou non organisés, pour différentes catégories d'âge. Il serait avantageux de posséder une spécialisation en recherche statistique ou en physiologie de l'exercice.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Les personnes unilingues peuvent aussi se présenter pour ce concours. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Faire parvenir une formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et doit être envoyée AU PLUS TARD LE 11 MARS 1975, aux:

CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Prière de mentionner le numéro de concours: 75-4401(70) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

UN NOUVEAU POSTE DE RADIO À WINNIPEG CHERCHE DES PERSONNES POUR REMPLIR LES POSTES SUIVANTS:

Annonceurs de langue française
(plein temps ou temps partiel)
Annonceurs bilingues - français-anglais
Vendeurs publicitaires pour la radio

Les personnes intéressées doivent contacter:

CKJS
Radio 810 Winnipeg

12e étage
191, avenue Lombard
Winnipeg R3B 0X1
Tél. : (204) 847-6641



personnel

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
15-155-JNO

MUSIQUE DE DANSE SUR CASSETTE pour mariages et soirées sociales. Contactez Gerry Fréchette au 247-9797.
46-431-49 C

ON DEMANDE - Mécanicien d'automobile à plein temps. Endroit de travail: sud-ouest du Manitoba. Bonnes conditions de travail. Ecrire à: C.P. "D", a/s Deloraine Times & Star, Deloraine, Manitoba.

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

Pour Equipes de Curling, Bonspiels, Ecoles, Clubs de Motoneige - Trophées, Epingles de revers, Nouveautés, Bas prix. Service prompt. Catalogue en couleur gratuit. Kelbert Trophies, 505, rue Centurey, Winnipeg. Tél.: 775-8186.

à louer

Chambre avec pension pour jeune demoiselle ou jeune homme. Libre le 1er mars. Composer : 233-5629.
46-434-47 C

Norwood. Logis de 3 pièces dans maison tranquille. Convenable pour dame d'âge mûr. Libre le 1er mars. Composer : 775-1439.
44-422-JNO

à vendre

VENTE PRIVEE - Centre St-Boniface, près écoles, magasins et autobus. Maison de famille ou de revenu avec 2 logis, 3 salles de bains, garage. Chauffage: gaz. Possession immédiate. Composer: 256-7059.
47-439-47 C

VENTE PRIVEE — Centre de St-Boniface. Maison de famille ou de revenu de 2 logis, sur grand lot. Garage double chauffé pouvant servir comme atelier. Composer : 233-2160.
41-408-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

ON DEMANDE
Pour remplir les postes suivants :

25942 — Concierge, $2.50 et plus par heure
25938 — Esthéticien, $2.50 plus 50 p.c. de commission par heure.
25929 — Charpentier de bâtiment, $6.40 par heure.
25928 — Charpentier en bois, $6.40 par heure.
25780 — Commis-dactylographe, $400 par mois.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre
Main-d'oeuvre et Immigration — Manpower and Immigration
282 TACHE AVE., PHONE 985-4998

IL Y A UNE GRANDE DEMANDE
DE DEMOISELLES DE LANGUE FRANÇAISE
ÊTES-VOUS À FAIRE LE CHOIX
D'UNE CARRIÈRE?

CHOISISSEZ LA COIFFURE

La coiffure est une profession rémunératrice et distinguée ou vous pouvez acquérir une indépendance financière par votre propre travail ardu — mais votre succès dépend en grande partie de l'école que vous choisissez.

M. M. Pollock est fier de vous offrir 40 années d'expérience et un personnel composé d'instructeurs compétents qui vous attendent pour vous enseigner l'art de la coiffure et sa profession.

Ecrivez, appelez ou adressez-vous chez :

POLLOCK BEAUTY SCHOOLS
369, rue Colony, Wpg., et 118-10e rue, Brandon

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU SYLVAIN ROSSIER, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, jardinier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er avril, 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de février, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEOPOLD ANTONIN LUSSIER, de la Ville de Winnipeg, Fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 1er jour d'avril, A.D. 1975.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février, A.D. 1975.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CELESTIN LABOSSIERE, du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er avril, 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de février, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

Pour acquitter la succession de M. et Mme Sinaïs Desrochers. Bungalow neuf: 28 x 26, d'un étage avec garage simple. Situé sur un lot double dans le village de Somerset, Man. Grande cuisine avec grand espace pour les repas et beaucoup d'armoires en acajou avec vaisselier encastré. Tapis au salon. Revêtement de plancher "cushion floors". Grande chambre d'utilités. Chauffage électrique.

Pour plus de renseignements contactez

URBEN DESROCHERS — Tél. : 535-2140 ou
CELESTE DESROCHERS — Tél. : 535-2125
ou s'adresser à : C.P. 116, Mariapolis, Man.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARCEL GAGNÉ de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Opérateur Technique, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 10 mars 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de février 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

agents d'immeubles

C. JOHN GEE RLTY.

LAURENT ROCHON
247-6232

36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL

La vie à la campagne est agréable

Woodlawn Realty LTD

**Résidentiel *Commercial *Fermes *Estimations*

Maisons disponibles dans plusieurs localités

CLAUDETTE PERRIN
Région de Ste-Anne



303, rue Main
Steinbach, Man.
Bur. : 326-6491
Rés. : 422-5285
(Ste-Anne)

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony

ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140
Rés. : 233-5874

ST-BONIFACE — Très grande maison, 8 chambres à coucher. Plus de 2,000 pieds carrés. Immenses salle à manger et salon. 2 salles de bain. Soubassement complet. Garage attenant. Possession immédiate. Prix : $31,900.

NORWOOD — Située sur la rue Kitson. 4 chambres à coucher, cuisine, salon et salle à manger. Soubassement complet. Prix : $15,900.

Appelez C. Boulet : 832-6204 ou 247-8851

BEL-AIR REALTY LTD.

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Grand duplex. Logis de 6 et 5 pièces. Très bon revenu. Localité idéale. Comptant requis très minime.

ST-VITAL — Bonne grande maison de 3 ch. à c. Portique, garage, soubassement à la grandeur. On demande $17,900.

ST-BONIFACE — Lot: 50 x 122. Idéal pour nouvelle maison, etc.

ST-VITAL — Lot: 50 x 220 près ch. Ste-Marie.

Paul Fournier: 256-1520 Paul Gagnon: 256-6538

SOUTHDALE

Ce bungalow de 1,500 pieds carrés est construit pour votre confort. Quelques-unes de ces caractéristiques sont sa salle à manger conventionnelle, sa grande cuisine, son salon spacieux, avec foyer ouvert, ses quatre chambres à coucher avec salle de bains de 2 pièces donnant sur chambre des maîtres. Pour visiter appeler Roger Robidoux.

ST-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 233-5080.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN
Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT
Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX
Rés.: 257-0905

Albert GAUTHIER
Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE
Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER
Rés.: 256-2322

ST-VITAL

Joli bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot de 75 x 110 semblable à un parc. Sous-sol. Prix: $23,900 à terme. Pour plus de renseignements, appelez J.R. Poirier 284-7750 le jour; 474-2177 le soir.

ST-BONIFACE

Duplex de 11 ans - 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage séparé. Grand lot avec beaucoup d'arbres. Près de toutes commodités.

N.H. Allan & Company
270 Lilac, Winnipeg

RUE LA VERENDRYE

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Sur grand lot avec garage. Beaux arbres fruitiers et patio à l'arrière. Logis de 1 chambre à coucher à la cave.

RUE MORIER — VENDU
Maison ... ch. à c., salle à manger ... garage.

ST-BONIFACE — VENDU
Rue Cherrier ... bungalow de 2 chambres à coucher, cave à la grandeur ... salle de récréation commen... Garage. Sur lot de 38 x 115.

Pour plus de renseignements, appelez

Jean MARTIN
Rés.: 256-0679

Louis COMBOT
Rés.: 247-5918

J.L. Engel Realty

108, rue Marion, St-Boniface

Tél.: 247-8878

A VENDRE ST-BONIFACE
Maison plus ancienne de 2 chambres à coucher — avec sous-sol partiel, garage et autoport — près des commodités. On demande des offres sur cette propriété décorée avec goût. Appelez Gilbert ou Georgette Bauche 257-2756.

TRIPLEX A VENDRE ST-BONIFACE
2 logis de 3 chambres à coucher — salle de bain de 4 pièces — salon et salle à manger, plus 1 logis de 2 chambres à coucher — salle de bain de 3 pièces — salon et salle à manger. Tapis dans tous les salons, salles à manger et corridors. Très bon revenu. Appelez Gilbert ou Georgette Bauche 257-2756.

A VENDRE ST-VITAL
Agée d'un an — 3 chambres à coucher — salon — salle à manger et grande cuisine avec armoires en érable et évier double en acier inoxydable — sous-sol complet.
Pour plus de renseignements — appelez Gilbert ou Georgette Bauche 257-2756.

BLOCK
BB BROS.

257-2547
842, ch. Ste-Marie, St-Boniface



NORWOOD 65 HILL

Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Belle cuisine nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Garage. Joli patio. Sur grand lot de 50 pieds. Appelez Nap ou Bernice.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

En face du Parc Provencher, sur lot de 50 pieds. Maison de revenu ou famille. Près écoles et autobus.

RUE DESAUTELS

Maison de 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise au gaz. Tapis mur à mur au salon. Garage.



NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL — MAGER DRIVE

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



PARC WINDSOR

Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

RUE EUGENIE

Maison de revenu. 3 petits logis. Sur beau grand lot de 50 pieds.

RUE HORACE

Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre.

RUE BERRY

Maison de 4 chambres à coucher près hôpital et transport.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510

ST-NORBERT

Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau: 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

Alexander Agencies : 284-5390



Jeanne D'Auteuil
247-2129
Léo Grouette
233-8757



NORWOOD FLATS - 2 chambres à coucher - grande cuisine - Tapis mur à mur au salon - $2,800 comptant.

ANGLE 59 ET CH. DUGALD - 1 1/2 acre de propriété commerciale - Zone M2 - avec maison de 3 chambres à coucher et garage double.

ST-VITAL $36,000

Près école française — Grand bungalow de 14 ans — salon spacieux — cuisine genre familial — cave à la grandeur — Lot: 50 x 273 — Garage double — Possession sur demande.

LOTS A VENDRE - $3,000 à $5,000 - La Salle - Ile-des-Chênes - Lorette - St-Adolphe.

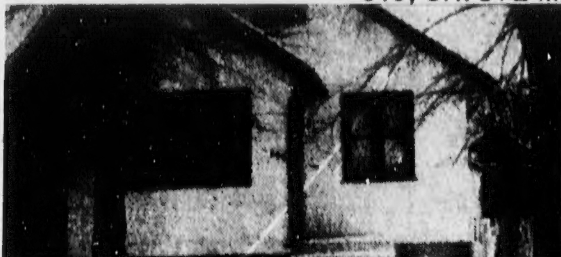
PARC WINDSOR — VENDU — Bungalow de 3 chambres à coucher — Tapis mur à mur — Sur grand lot avec arbres — Cour privée — Hypothèque de $27,000 à 10 p.c.

STE-ANNE - MAN. - 3 chambres à coucher - Bungalow de 1 an - Tapis mur à mur - Garage - Lot: 75 x 220 - Plein prix: $26,500.

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Décoré d'une façon professionnelle — Bungalow de 5 pièces, 2 ch. à c. — salle à manger avec chandelier — cave finie — Garage — Prix $33,500 — Appelez Mme Danis pour l'avoir.

PRES HOPITAL ST-VITAL — Jolie petite maison sur rue Avalon — Près parc St-Vital et hôpital — 2 ch. à c. — grande cuisine — Garage et beau lot de 60 x 109 — Doit vendre — seulement 10 p.c. c'est la vôtre. — Appelez Ada Guenette.

RUE HORACE — Bonne maison de 4 ch. à c. qui requiert du travail et de la décoration — Demi-cave — Garage — Une rue de la rue Marion — Appelez Mme Guenette ou Mme Danis.

EAST KILDONAN — Comme neuve et même mieux car on a ajouté une salle de récréation à cette jolie maison semi-détachée — Vous aimerez la grande cuisine et les 3 belles ch. à c. et la salle de bains supplémentaire — Appelez Mme Guenette.

LORETTE — MANITOBA — Seulement $12,000 dans un village progressif — LOT: 80 x 180 — Près des écoles — Prix demandé: $4,800 — comprend les égouts — Appelez Mme Danis.

ST-BONIFACE — VENTE IMMOBILIERE — $18,900 — Bonne maison de 3 ch. à c. avec grande cuisine et cave complète — Doit être vendue — pour visiter appelez Aimé Fillion.

ST-VITAL — $44,900 — 3 ch. à c. — grande cuisine — Tapis mur à mur dans toutes les pièces — 2 salles de bains — salle de récréation — Garage et grand lot — Pour visiter appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — $55,000 — Immeuble-appartements en bon état — Bon stationnement — Bonne hypothèque à 9 p.c. d'intérêt — Appelez Aimé Fillion.

RUE PILGRIM — Joli bungalow de 4 pièces — garage — Possession immédiate — Seulement $19,700 — Vous pouvez l'acheter avec $1,000 comptant et paiements de $190 P.I.T. par mois — Appelez Mme Danis ou Mme Guenette ou M. Fillion.

Aline-R. DANIS
Rés. : 253-2102

Ada GUENETTE
Rés. : 247-5903

Mel McLENNAN
Rés. : 452-5478

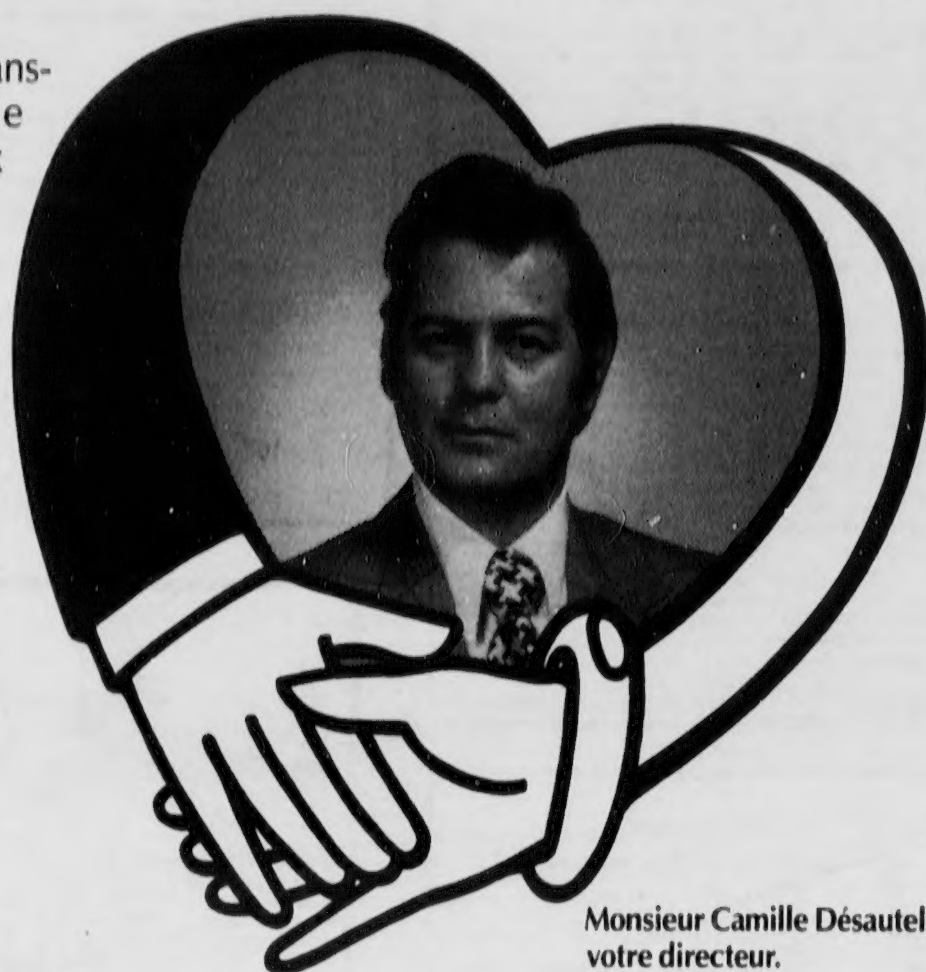
Aimé FILLION
Rés. : 256-4762

Ça s'adonne qu'on déménage!

La nouvelle adresse de votre succursale BCN: Bestlands Building, 325 rue Main, Winnipeg.

La succursale du 436 rue Main s'est transportée au 325 de la même rue. Et ça vaut le déplacement! Découvrez nos spacieux locaux et jetez un coup d'oeil au nouveau décor. Vous retrouverez immédiatement l'atmosphère chaleureuse que vous avez toujours connue.

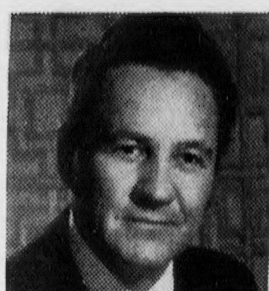
Nous déménageons parce que notre clientèle et notre volume d'affaires sont en pleine croissance. Ce déplacement nous permettra de parfaire l'efficacité et la qualité de nos services. Venez rencontrer le directeur, Monsieur Camille Désautels. Entouré de son personnel, il se fera une joie de vous accueillir.



Monsieur Camille Désautels, votre directeur.

Heures d'affaires:
du lundi au jeudi, de 10h. a.m. à 5h. p.m.;
le vendredi: de 10h. a.m. à 6h. p.m.

Et n'oubliez pas les autres succursales BCN de la région:



M. Roméo Saint-Amant
directeur
185, rue Carlton
Winnipeg



M. Rosaire Rivard
directeur
179, avenue Provencher
Winnipeg



M. Gérard Roy
directeur
404, avenue Taché
Winnipeg



M. Jean-Guy Hurtubise
directeur
Saint-Jean-Baptiste



M. René Gobeil
directeur
Saint-Pierre



Banque Canadienne Nationale

"On s'adonne bien."